

Les Études du CERI
N° 119 - novembre 2005

Le long chemin de Damas
La Syrie et les négociations de paix avec Israël

Marwa Daoudy

Marwa Daoudy

Le chemin de Damas La Syrie et les négociations de paix avec Israël

Résumé

De 1991 à 2000, ces deux acteurs-clés du conflit moyen-oriental que sont la Syrie et Israël ont poursuivi de longues négociations de paix. Que nous apprend ce dialogue sur les objectifs, les motivations, et les perceptions propres d'un protagoniste syrien qui reste très méconnu ? Telle est la question à laquelle souhaite répondre cette étude, en disséquant les enjeux majeurs du processus : le territoire, la sécurité et les ressources en eau. L'analyse des obstacles rencontrés sur le chemin de la paix permettra en outre de prendre la mesure des perspectives actuelles de reprise du dialogue, dans un contexte profondément bouleversé. Le décès du président Hafez Al-Assad en juin 2000 et l'arrivée au pouvoir de son fils Bachar, la détérioration de la situation israélo-palestinienne depuis le déclenchement de la seconde Intifada et l'élection d'Ariel Sharon en Israël, la guerre américaine en Irak, l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri, le retrait des troupes syriennes du Liban en avril 2005, et la tenue du 10^e Congrès du parti Baas en juin ont transformé l'échiquier intérieur et régional. Cette analyse entend apporter un nouvel éclairage sur les contraintes que subit la Syrie et les opportunités qui s'offrent à elles, en s'efforçant d'apprécier l'impact de ces changements sur sa position de négociation.

Marwa Daoudy

A Long Road to Damascus Syria and the Peace Negotiations with Israel

Abstract

From 1991 to 2000, Syria and Israel, two of the key actors of the Middle-Eastern conflict, entered into extensive peace negotiations. What lessons can be drawn from the process in terms of Syria's objectives, motivations and perceptions, considering that this actor remains largely unknown? Such concerns will be addressed by identifying the major issues at stake: territory, security, and water resources. By analyzing all the obstacles on the road to peace, we will evaluate the potential for a resumption of peace talks in the new regional context. The death of President Hafez al-Asad in June 2000 and the rise to power of his son Bashar, the deterioration of the Israeli-Palestinian situation since the start of the Intifada and Ariel Sharon's election in Israel, the war launched by the United States in Iraq, the assassination of Lebanon's former Prime Minister Rafic Hariri, the withdrawal of Syrian troops from Lebanon in April 2005, and the meeting of the 10th Baath Party Congress in June have all drastically impacted on domestic and regional dynamics. The purpose of the study is to shed new light on Syria's constraints and opportunities, and their impact on her bargaining position.

Le long chemin de Damas

La Syrie et les négociations de paix avec Israël

Marwa Daoudy

« Au Proche-Orient, aucune guerre ne peut se faire sans l'Egypte, mais aucune paix n'est possible sans la Syrie », martelait volontiers le secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger. Pendant près de dix ans, entre 1991 et 2000, la Syrie et Israël ont poursuivi un processus de négociations bilatérales qui a produit, en particulier dans les années 1994-95, des avancées significatives sur la plupart des questions opposant les deux pays, qu'il s'agisse du contentieux territorial, des problèmes de sécurité ou du dossier de l'eau. Même si l'arrivée au pouvoir en Israël de Benjamin Netanyahu et du Likoud, en 1996, a interrompu le processus, qui ne reprendra que brièvement en 2000 sous le gouvernement travailliste d'Ehoud Barak, les négociateurs israéliens et syriens ont ainsi appris à se connaître, à comprendre le point de vue de « l'autre » et à dépasser la plupart de leurs différends.

Que reste-t-il aujourd'hui de cet héritage, et quelles sont désormais les perspectives de paix entre la Syrie et Israël, alors que le contexte régional a été bouleversé par les événements des dernières années ? Le décès du président syrien Hafez Al-Assad en juin 2000 et l'arrivée au pouvoir de son fils Bachar, la détérioration de la situation israélo-palestinienne depuis le déclenchement de la seconde Intifada et l'élection d'Ariel Sharon en Israël, la guerre américaine en Irak et le retrait des troupes syriennes du Liban en avril 2005 ont profondément transformé le paysage stratégique moyen-oriental. Quelles peuvent être les conséquences de cette nouvelle donne sur la relation israélo-syrienne ? Malgré l'appel du président Bachar Al-Assad à la relance du dialogue bilatéral, fin 2003¹, aucune initiative concrète n'a été prise et les accusations mutuelles sont à nouveau d'usage dans les déclarations officielles. Singulier renversement de la part de deux pays qui furent au milieu des années 1990 près de conclure un accord de paix, après avoir brisé l'un et l'autre bien des tabous à propos de l'ennemi héréditaire.

¹ Interview du président Bachar Al-Assad dans le *New York Times*, au début du mois de décembre 2003.

Seule une compréhension approfondie des intentions et des représentations des deux acteurs peut aujourd'hui permettre de mesurer les perspectives de reprise des discussions. Le décryptage des négociations bilatérales de la décennie 1990 constitue de ce point de vue un trésor pour l'analyse. Souvent étudié, ce processus a nourri un abondant débat sur les véritables motivations des acteurs. Le gouvernement israélien souhaitait-il réellement un accord de paix ou voulait-il seulement neutraliser la Syrie le temps de parvenir à un règlement final avec les Palestiniens ? Qu'en était-il vraiment des intentions du président Hafez Al-Assad, dont le pouvoir reposait largement sur la légitimité nationaliste conférée par la poursuite du conflit avec Israël ? Ne négociait-il que contraint et forcé, à la fois sous la pression internationale et sous l'influence, à l'intérieur, d'une société saturée par des années de guerre ?

La plupart des analyses récentes concluent à l'existence d'une véritable stratégie de paix de la part des négociateurs syriens, en phase avec les désirs de stabilité et de prospérité de la population. Malgré les alternances politiques israéliennes, les changements de médiateurs américains ou les bouleversements régionaux, la constance des positions syriennes paraît en effet l'élément marquant du processus. Il n'en reste pas moins que tout règlement de paix doit s'inscrire, aux yeux de Damas, dans un cadre psychologique et stratégique permettant de satisfaire aux revendications essentielles du pays en matière de frontières et de sécurité. Bien des incertitudes naissent de l'ambiguïté que crée la poursuite concomitante de ce double objectif : le désir de paix et la détermination à défendre les intérêts nationaux.

Les spéculations furent d'autant plus intenses que l'acteur syrien – ses représentations, ses contraintes internes, ses revendications – est toujours resté largement méconnu. Même si la publication en 1997 d'un long entretien avec le chef de la délégation syrienne à Washington, l'ambassadeur Walid Al-Moallem², combla en partie ce vide d'information. Il révélait en effet là, avec une franchise inhabituelle, le déroulement du premier face-à-face avec Israël.

Mais bien des interrogations ont persisté et persistent encore sur la vision syrienne, son évolution dans le temps, sa perméabilité aux bouleversements extérieurs et intérieurs. En s'appuyant non seulement sur d'importantes sources de seconde main et les témoignages publics des acteurs de la négociation, mais aussi sur les documents et résumés officiels obtenus par l'auteur auprès du ministère syrien des Affaires étrangères ainsi qu'une série d'entretiens menés à Damas auprès des principaux négociateurs³, cette *Etude* voudrait contribuer à éclairer le débat, en mettant plus précisément à jour les perceptions et les positions de l'acteur syrien.

Pour cela, l'analyse s'organiserait sur un axe temporel qui permettrait de rendre compte de la continuité du processus sur une période séquencée, pendant près de dix ans, à la fois de manière visible par les « rounds » de négociation et, de manière moins visible, par l'évolution des rapports de force sur les enjeux indirectement liés, comme la question libanaise. Facteur inhérent à la structure des pourparlers, l'asymétrie de la puissance oriente

² Al-Moallem, 1997 : 16-26.

³ Ces documents ont été remis par le vice-ministre des Affaires étrangères, Walid Al-Moallem, ancien négociateur en chef de la délégation syrienne, à l'occasion de missions de recherche menées par l'auteur en Syrie, au printemps 2005.

les stratégies déployées par les deux acteurs. La tension entre coopération et conflit caractérise donc toute l'histoire de ce processus. De Madrid (1991) à Shepherdstown (2000), la négociation a connu bien des hauts et des bas, avec maints rapprochements, heurts et rebondissements, à mesure que se succédaient au pouvoir en Israël cinq gouvernements ayant des stratégies de paix différentes ; à mesure, aussi, que la dégradation des relations israélo-palestiniennes modifiait les données du dialogue. Mais la négociation a fait des progrès spectaculaires entre 1993 et 1995, sous le gouvernement d'Yitzhak Rabin, grâce à la promesse alors donnée par le Premier ministre israélien de se retirer complètement du plateau syrien du Golan, occupé depuis la guerre de 1967. L'analyse des modes de faire des négociateurs durant cette période cruciale sera donc au cœur de *l'Etude*. Au total, il ressort de l'identification des différentes phases du processus, de ses dynamiques et des propositions mises sur la table que l'histoire de cette négociation est celle d'une occasion manquée. Il s'agit ici d'en comprendre les mécanismes, pour tirer les leçons et prendre la mesure des acquis, dans la perspective d'une future relance des discussions.

Les limites imparties par l'espace de cette publication ne permettent pas d'approfondir le contexte historique et stratégique du conflit israélo-arabe, ses répercussions intérieures et régionales et l'enchaînement d'événements dans lesquels s'insère cette négociation. Le schéma présenté en annexe page 49 résume l'essence des problématiques qui seront abordées.

UN DEBUT DE CHEMIN ESCARPE

Il faut souligner d'emblée à quel point l'histoire de ces pourparlers s'inscrit dans une configuration particulière au regard des théories de la négociation. Sous la présidence de Hafez Al-Assad, l'acteur syrien ne semble en effet pas contraint par l'interaction fréquente entre dimension internationale et dimension intérieure de la négociation, conceptualisée par Robert Putnam en termes de « jeu à double niveau »⁴ : les acteurs doivent négocier aussi les modalités du processus avec leur propre camp. La prise de décision au sein de l'Etat syrien apparaît au contraire fortement centralisée. Atteindre un accord au niveau international n'implique pas de négociation supplémentaire au niveau national. Et, si débats il y a au sein des cabinets ministériels, il est quasiment impossible de les connaître, la prise de position centrale étant la seule position exprimée. Une étude conceptuelle réalisée sur les liens (*linkages*) entre les variables intérieures et extérieures, dans la Syrie des années 1961-1967, va également dans ce sens : les deux dimensions interne et externe ne se sont interpénétrées que dans la phase de consolidation de l'entité politique, avant la période baasiste qui

⁴ Putnam, 1988 : 427-460.

déconnectera environnement national et environnement international⁵. Ainsi, la négociation interne se déroulera entre le président Al-Assad et ses proches conseillers. Même si le chef de l'Etat syrien cherchera à obtenir le soutien de son élite militaire sur la question d'Israël, les désaccords ne l'empêcheront pas d'entamer les négociations⁶.

Mais avant d'analyser au plus près le déroulement des discussions, il nous faut rappeler les enjeux de cette période cruciale des relations bilatérales entre les deux acteurs-clés du processus de paix. L'objectif de chaque protagoniste est d'obtenir satisfaction sur les enjeux essentiels à ses yeux. La notion d'enjeu recouvre ainsi une dimension subjective, susceptible d'évoluer au gré de la stratégie déployée par chaque acteur dans le cadre des discussions⁷. Elle est en outre intrinsèquement liée à celle de conflit, celui-ci naissant de la perception par un acteur qu'un autre fait obstacle à la réalisation de ses objectifs nationaux, intentionnellement ou pas. Chaque enjeu prend son sens dans le cadre global du résultat attendu lors de l'entrée en négociation. De ce point de vue, il est lié à la « perception, même imprécise (...), des intérêts réels qui vont être débattus »⁸. Un processus de négociation naît ainsi à la fois du désir de défendre ses intérêts propres et de la prise de conscience d'intérêts communs aux deux parties, même si le bénéfice d'un accord bilatéral ne se fait sentir qu'à long terme. Les intérêts réels restent au demeurant parfois sous-jacents, distincts de ceux qui sont explicitement en discussion. Ils peuvent aussi s'analyser en des termes différents⁹. Il faut ainsi distinguer les intérêts intrinsèques – quand la résolution d'une question possède une valeur en tant que telle, indépendamment de toute autre considération – des intérêts instrumentaux¹⁰ – qui évaluent la qualité d'un règlement à ses bénéfices ultérieurs et en fonction d'autres enjeux.

Les enjeux de la négociation

En l'espèce, la récupération du Golan représente aux yeux de la Syrie un intérêt intrinsèque, pour des raisons de légitimité politique intérieure et pour mettre fin à un conflit asymétrique, tandis qu'il s'agit pour Israël d'un instrument permettant d'obtenir satisfaction sur les questions de sécurité ou d'intégration régionale.

⁵ Burrowes & DeMaio, 1975.

⁶ En témoigne, par exemple, en 1993, la mise à l'écart du chef des services de sécurité, Ali Duba, susceptible de s'opposer à une restructuration de l'armée après l'établissement d'un régime de paix. Hinnebusch, 1996 : 45.

⁷ Zartman & Rubin, 2000 : 7 ; Spector & Wolf, 2000 : 409-426.

⁸ Derrien, 1994 : 35.

⁹ Udalov, 1995 : 66-67.

¹⁰ Lax & Sebenius, 1986 : 71.

• Les enjeux stratégiques indirects

La décision du président Hafez Al-Assad de jouer la carte de la négociation ne peut être pleinement comprise si elle n'est mise en regard de la nouvelle perception de ses intérêts par l'acteur syrien, dans le contexte bouleversé du tournant des années 1990.

Au jeu de la puissance, feu Hafez Al-Assad était généralement considéré comme un manœuvrier hors pair, naviguant avec expertise dans les méandres politiques de la région. Sa prudence et sa patience avaient fait de la Syrie un interlocuteur incontournable de la scène moyen-orientale. Pendant ses trente ans de présidence, de 1970¹¹ à 2000, le chef de l'Etat syrien a en effet réussi à doter son pays d'un statut de puissance régionale par une politique étrangère habile, dans le cadre d'un rapport de force asymétrique. D'emblée, il fait de la récupération du plateau du Golan l'une des principales sources de légitimité de son pouvoir. Car, entre 1940 et la fin des années 1970, la politique syrienne s'inscrit dans le contexte de la militarisation des Etats de la région, alors que se consolident en pleine Guerre froide les sphères d'influence américaine et soviétique au Moyen-Orient. Les Etats-Unis combattent le nationalisme arabe à la fois au nom de la défense d'Israël, perçu comme un relais régional du « monde libre », et de l'accès au pétrole. Dès les années 1960, la Syrie cherche à constituer un front face à Israël, en renforçant son influence dans le monde arabe par son identification au panarabisme et à la défense des droits des Palestiniens ; *a fortiori* quand la prédominance régionale de l'Egypte est fragilisée par la signature des accords de Camp David en 1979, première paix séparée avec Israël. La Syrie tente dès lors de rassembler autour d'elle une coalition de puissances arabes, avec le Liban, les Palestiniens et la Jordanie¹², au nom d'une stratégie d'endiguement de la puissance israélienne. Le développement d'une importante force militaire défensive, dans les années 1980, s'inscrit dans ce cadre : avec 5 000 tanks, 650 avions de combat, 102 batteries de missiles, un contingent de 500 000 hommes et 400 missiles balistiques, certains à tête chimique¹³, l'armée syrienne acquiert une capacité dissuasive qui maximise les coûts d'une éventuelle attaque pour Israël.

Cette obsession de l'équilibre de la puissance sera à bien des égards la clé de voûte de la stratégie de paix d'Hafez Al-Assad, dont le but est avant tout de réduire les risques que fait peser la menace militaire israélienne sur le monde arabe. Or le président syrien comprend très tôt que l'effondrement de l'Union soviétique, puissance protectrice et pourvoyeuse d'armement, porte un coup fatal à son ambition de parité stratégique. Il semble en effet

¹¹ A la suite du coup d'Etat militaire de 1963, le parti Baas parvient au pouvoir, mais la consolidation de son assise sur le système politique syrien se fera surtout à la faveur du mouvement dit de « redressement », que conduit Hafez Al-Assad en 1971. Issue des mouvements nationalistes de la fin de la période ottomane, l'idéologie du parti Baas (Hizb al-Baath al-Arabi, « Parti de la renaissance arabe ») fut conceptualisée par les Syriens Michel Aflak et Salah Al-Din Bitar. La scission en deux partis, le parti Baas dominé par la Syrie et le parti Baas irakien composé de certains membres de la direction historique (Michel Aflak s'installera en Irak), se fera entre 1966-68. C'est le mouvement dit du « redressement ». Ghalioun, 2002-2003.

¹² Une stratégie que Patrick Seale qualifie de « doctrine du Levant ». Seale, 1988.

¹³ Hinnebusch, 2002 : 150.

avoir senti dès 1987 le vent du changement¹⁴. De retour d'Union soviétique, où il avait rencontré Mikhaïl Gorbatchev, Hafez Al-Assad réunit son état-major et ses chefs de cabinet, en les informant que le pays doit rapidement imaginer de nouvelles options stratégiques, car l'URSS ne soutiendra désormais plus ses efforts pour atteindre à la parité¹⁵. Dans ce contexte, il réfléchit à la nécessité de développer une nouvelle relation avec Washington, en vue, notamment, de récupérer le Golan. Dans les années 1990, la Syrie se mue donc paradoxalement en allié *de facto* des Etats-Unis dans la région, comme en atteste la participation du pays à la guerre du Golfe de 1991 aux côtés des forces de la coalition. Cette nouvelle orientation jouera en faveur du cadre, proposé par les Etats-Unis, d'une négociation de paix divisée en plusieurs dialogues bilatéraux : entre Israël et les Palestiniens, les Jordaniens, et bien entendu les Syriens.

Malgré l'asymétrie de puissance qui caractérise la relation entre la Syrie et Israël¹⁶, Hafez Al-Assad s'est donné les moyens de ne pas engager les négociations en position de faiblesse. Non seulement par sa capacité d'adaptation aux évolutions de l'équilibre régional et par le développement d'une puissance militaire crédible face à Israël, mais aussi et peut-être surtout par l'adoption de stratégies régionales qui ont doté le pays de précieuses « cartes de marchandage », au premier rang desquelles le Liban. Entrée sur le territoire de son voisin en 1976 à la demande du président Soleiman Frangié, soucieux de combattre la puissance des Palestiniens et des forces progressistes libanaises au début de la guerre civile, la Syrie y restera près de trente ans. Ce contrôle militaro-politique se construira au gré des invasions israéliennes et sera entériné par la signature des accords de Taëf, qui mettent fin en 1989 à la guerre civile sous le double parrainage de la Syrie et de l'Arabie saoudite, avec la bénédiction de la communauté internationale. La présence au Liban fut d'emblée aux yeux du président Al-Assad un instrument au service de la récupération du Golan. Qui plus est, le soutien accordé au Hezbollah, qui jouit d'une aura de résistance, ajoutent à la légitimité nationaliste, voire islamiste, du pays dans le monde arabe.

Dans ces conditions, la Syrie qui entame les négociations en 1991 possède, malgré la supériorité militaire de son adversaire, un certain pouvoir sur sa sécurité grâce à sa maîtrise d'un certain nombre d'enjeux indirects de la négociation. En d'autres termes, elle est parvenue à réduire sa vulnérabilité, en ayant recours à ce que l'on peut qualifier de stratégies de pouvoir¹⁷, ces politiques qui renforcent la capacité de négociation en conférant aux options de l'adversaire des coûts et des bénéfices qu'il ne maîtrise pas. Elles offrent des possibilités de marchandage au cours des discussions ou permettent de développer des alternatives à l'accord, notamment par la formation d'alliances¹⁸, qui sont autant de moyens

¹⁴ Cette version est corroborée par Patrick Seale, le biographe du Président Hafez Al-Assad (1996 : 31-32). Mikhaïl Gorbatchev aurait dit vouloir limiter son soutien logistique à une défense minimale.

¹⁵ Voir aussi les mémoires de Dennis Ross, ancien coordinateur spécial des Etats-Unis au Moyen-Orient : Ross, 2004 : 48.

¹⁶ Par « asymétrie », nous entendons le déséquilibre entre la Syrie et Israël en termes d'alliances extérieures, de ressources militaires et économiques, de capacité de mobilisation de ces ressources et de coûts engendrés par le non-accord.

¹⁷ Pour une analyse approfondie de la dimension théorique des stratégies de pouvoir dans le cadre de la négociation (*power* ou *linkage strategies*), voir Daoudy, 2005.

d'agir sur la sécurité de l'adversaire.

A l'évidence, les sources traditionnelles de la puissance comme la position géographique, le poids démographique ou la force militaire et économique, ne suffisent plus aujourd'hui à déterminer les jeux internationaux. Le recours aux stratégies de pouvoir a conféré à la Syrie une dimension de puissance régionale moyenne, bien au-delà de son poids économique et militaire réels. De la même manière, l'asymétrie de pouvoir ne détermine pas nécessairement l'issue d'une négociation, dès lors que l'Etat apparemment le plus dépendant a entre les mains des cartes susceptibles de renforcer sa position.

• **Les enjeux stratégiques directs : territoire, sécurité, eau**

Avant d'accepter l'invitation à la conférence de Madrid, le président Al-Assad rappelle au secrétaire d'Etat James Baker la valeur de la terre du Golan et ce qu'elle continue de représenter aux yeux du pays, vingt-quatre ans après son occupation : en 1967, près de 130 000 civils ont été expulsés de 139 villages¹⁹ (formant une population actuelle de près de 500 000 réfugiés), tandis que 16 000 civils syriens vivent toujours sous domination israélienne. Ross comprendra plus tard, de même que le président Clinton, l'importance de préserver la « dignité et l'honneur » de la Syrie pour ce nationaliste arabe qu'était Hafez Al-Assad²⁰. L'enjeu est d'autant plus crucial que la perte du Golan est perçue par le pays comme la dernière d'une longue série d'amputations territoriales subies au cours de l'histoire, au profit du Liban et de la Turquie, et mettant en jeu sa survie et son intégrité géographique. Car la conquête du Golan par Israël constitue un tournant stratégique majeur : il n'existe plus de zone tampon entre les deux parties au conflit, l'une ayant positionné ses armées et une station d'écoute extrêmement sophistiquée sur le mont Hermon, à 35 kilomètres de la capitale de l'autre. Le plateau du Golan représentait une défense naturelle, dont la perte rend la Syrie plus vulnérable aux attaques terrestres. Or Hafez Al-Assad était ministre de la Défense en 1967. Cette restitution est aussi pour lui un défi personnel²¹. Mais la discussion sur cette question centrale du Golan est rendue plus complexe encore par son articulation avec ces deux enjeux majeurs que constituent, pour chacun des acteurs, la sécurité et l'eau.

Les négociations sur les questions de sécurité sont en effet structurées par une double inégalité des acteurs : l'asymétrie géographique et l'asymétrie militaire. Avec un territoire de 185 180 km², la Syrie est près de neuf fois plus vaste que son voisin (20 330 km²). Dans ces conditions, les autorités israéliennes craignent de perdre en cas de retrait la profondeur stratégique acquise lors de la conquête du Golan. A l'inverse, le déséquilibre des capacités

¹⁸ Zartman & Rubin, 2000 : 204.

¹⁹ Marai & Halabi, 1992 : 78-93.

²⁰ Ross, 2004 : 73, 142.

²¹ Patrick Seale souligne, à ce sujet, le tournant décisif que représente cette perte dans la carrière du jeune Hafez Al-Assad, alors âgé de 37 ans, déterminé à effacer personnellement cette défaite. Seale, 1988 : 185.

militaires entre les deux pays inquiète la Syrie : la région de Damas, où vit le tiers de la population, n'est qu'à 40 kilomètres de la ligne de démarcation du 4 juin 1967 – la ligne de front entre les deux parties à la veille du déclenchement de la guerre des Six Jours, le 5 juin – alors que le pays fait face à la quatrième armée du monde. Israël s'est dotée, notamment grâce à l'aide considérable des Etats-Unis²², d'une armée de terre de 365 000 soldats mobilisables (avec douze divisions blindées), auxquels s'ajoutent 10 000 *marines* et 55 000 hommes et femmes dans l'armée de l'air (600 avions). Surtout, malgré des dénégations persistantes, Israël possède vraisemblablement l'arme nucléaire.

Par ailleurs, l'importance de la question de l'eau pour chacun des pays contribue à élever l'enjeu de la discussion sur les questions territoriales. Il importe ici, tant ces questions complexes sont au cœur de la négociation, d'en rappeler les variables historiques et géographiques essentielles.

Le fleuve Jourdain parcourt près de 360 kilomètres dans la région, avec un débit moyen de 1 311 millions de mètres cubes (Mm³)²³. Ses trois sources (le Hasbani au Liban, le Dan en Israël, et le Banyas sur le plateau du Golan en Syrie) forment la partie supérieure du bassin du Jourdain. A l'aval du lac de Tibériade, la partie inférieure du Jourdain est rejointe par les fleuves Yarmouk et Zerqa, naissant respectivement en Syrie et en Jordanie. Le Yarmouk contribue à hauteur de 500 Mm³ au débit du Jourdain. Sur une longueur totale de 57 kilomètres, 47 coulent en territoire syrien. Les éléments essentiels du dossier trouvent leur source d'une part dans l'accord franco-britannique de 1923, qui délimita la frontière entre la Syrie et la Palestine mandataires en fonction de la question hydraulique, d'autre part dans le régime d'armistice de 1949-1967.

Signés à la suite de la Guerre de 1948, les accords de 1949 établissent des lignes de démarcation provisoires, qui consacrent les positions acquises au moment de la trêve par les forces opposées israéliennes et arabes (syriennes, libanaises, jordaniennes et égyptiennes)²⁴. Lors des longues négociations qui précèdent la signature du cessez-le-feu, le médiateur des Nations unies, Ralph Bunche, écrit une lettre aux deux parties – jointe aux documents officiels d'armistice – en excluant spécifiquement la souveraineté israélienne sur les régions qui feraient partie des futures conventions bilatérales²⁵. La Syrie accepte, alors, de se retirer des 32 km² de Palestine qu'elle occupait afin qu'une zone démilitarisée y soit établie (comme le demandaient les Israéliens), à la condition qu'elle soit sous l'autorité de l'Onu. L'armistice est signé le 20 juillet 1949. Une zone démilitarisée de moins de 100 km² est établie en trois parties, qui vont des abords du Banyas à la région du haut du lac Houla au sud du lac de Tibériade (voir la carte présentée en annexe). La guerre d'usure entre les deux acteurs, avec des confrontations armées récurrentes et des plaintes répétées pour violation auprès de l'Organe de supervision des Nations unies (OCST), portera jusqu'en 1967 sur trois enjeux, annonciateurs des termes de la future négociation : les tensions dans la zone

²² 65 milliards de dollars entre 1948 et 1996. Jones, 2002 : 117.

²³ Selon Isaac, ce débit serait de 1 850 Mm³, sans les pratiques d'irrigation. Et seuls 3 % du bassin du Jourdain se trouvent à l'intérieur des frontières pré-1967. Isaac, 2000.

²⁴ Conventions d'armistice général *in* Nations unies, 1949 : 287, 327.

²⁵ Hof, 1999 : 26.

démilitarisée ; les travaux de drainage du lac Houla dès 1951 et le détournement dès 1953, par Israël, des eaux du Jourdain depuis la rive occidentale du lac de Tibériade, pour alimenter le grand canal construit vers le désert du Néguev. Ces activités, entreprises au cœur de la zone démilitarisée, visaient à imposer la souveraineté d'Israël²⁶, en contradiction des conventions conclues et interdisant les transferts d'eau hors du bassin²⁷. Pour les Syriens, ces violations récurrentes représentaient autant d'étapes d'un projet plus global d'annexion de la zone démilitarisée. Dès 1964, des canaux de déviation des affluents du Jourdain sont construits par la Syrie et le Liban. Entre 1964 et 1966, ces infrastructures sont entièrement détruites par des bombardements israéliens²⁸.

En 1967, l'occupation israélienne de 70 % de la surface du Golan et de la partie supérieure du mont Hermon (2 224 mètres), coupera la Syrie de l'un des principaux affluents du Jourdain, le Banyas. Israël renverse sa situation de riverain dépendant en aval, sa nouvelle conquête territoriale lui permettant de contrôler toutes les sources du Jourdain. Un tiers de la consommation nationale serait, depuis, assurée par les ressources du plateau syrien. Près de 650 Mm³ des eaux du Jourdain (environ 50 %) sont utilisés par Israël et 350 Mm³ par la Jordanie. Sur la part extraite par Israël, près de 62 % va à l'agriculture, secteur largement subventionné, qui ne contribuait qu'à hauteur de 2,4 % au PNB du pays en 1993²⁹. La Syrie exploite pour sa part près de 250 Mm³ des eaux du Yarmouk.

On comprend, dans ces conditions, l'importance que prendra au cours des négociations la question de la frontière : le retrait éventuel du Golan doit-il se faire jusqu'à la ligne du 4 juin 1967 ou seulement jusqu'à la frontière internationale de 1923 ? La Syrie revendique un retrait sur la ligne du 4 juin 1967 en lieu et place de la ligne du 9 juin qui correspond au début de l'invasion israélienne du Golan, en se fondant sur son interprétation de la résolution 242 qui souligne « l'inadmissibilité de l'acquisition de territoire par la guerre » et demande le « retrait des forces armées israéliennes des Territoires occupés lors du récent conflit »³⁰. Hof la décrit comme la ligne du « *statu quo* », qui signifierait aux yeux des Syriens aussi bien le retour dans leur giron de la ville symbolique d'al-Hamma que l'accès à l'eau³¹, puisqu'ils détenaient à la veille du déclenchement du conflit la rive Nord-Est du lac de Tibériade. Pour d'autres, cette revendication d'une ligne virtuelle, qui n'apparaît sur aucune carte, ferait l'impasse sur les territoires conquis par Israël dans la zone démilitarisée, en

²⁶ L'ambassadeur Abba Eban intervint auprès du Conseil de sécurité, en affirmant les droits d'Israël sur la zone démilitarisée dont la création « ne portait aucunement atteinte aux questions de souveraineté ». Conseil de sécurité, 542^e séance, 25 avril 1951 : 9.

²⁷ Le rapport du major général Riley, chef d'état-major de l'OCST, établit qu'aucune partie ne peut prétendre être souveraine dans la zone démilitarisée, et qu'il « n'existe aucune loi permettant l'expropriation à l'intérieur de la zone démilitarisée », en préconisant l'arrêt des travaux israéliens. Conseil de sécurité, S/2049, 21 mars 1951 : 17 & 20.

²⁸ Neff, 1994 : 36-37.

²⁹ Dombowsky, 1998 : 94-96.

³⁰ *Le Monde Diplomatique*, « Proche-Orient, la Déchirure - les textes fondamentaux ».

³¹ Hof, 1997 ; Hof, 1999 : 21.

violation des accords d'armistice³². C'est pourquoi certains considèrent la ligne du 20 juillet 1949 comme la seule « frontière » sur laquelle Israël et la Syrie se sont jamais entendus, outre les lignes de cessez-le-feu de 1967 et 1973, et préconisent une négociation sur cette base³³. Cette nouvelle revendication permettrait un accès syrien au lac de Tibériade, du côté Sud-Est plutôt que Nord-Est.

Les critiques israéliennes de la ligne du 4 juin 1967 relèvent que la présence de troupes syriennes dans cette zone s'était aussi faite par l'acquisition de territoires par la force, de 1948 à la signature des accords d'armistice de 1949, contredisant ainsi l'esprit de la résolution 242. De fait, l'insistance de la partie israélienne sur la frontière internationale de 1923 est notamment motivée par la volonté de conserver les sources du Jourdain sous sa souveraineté. Car entre les lignes de 1923 et 1967 s'étend une petite bande, d'à peine 20 km², mais qui détermine l'accès au lac de Tibériade et à la haute vallée du Jourdain. Les accords Sykes-Picot du 9 mars 1916 avaient entériné le contrôle de la France sur la Syrie et le Liban et celui de la Grande-Bretagne sur la Palestine et le sud de l'Irak. De longues tractations avaient alors suivi entre les deux puissances mandataires, notamment sous l'influence de l'Organisation sioniste mondiale qui œuvrait pour l'établissement d'un foyer juif viable, c'est-à-dire doté de ressources hydrauliques, en Palestine³⁴. En conséquence, les autorités mandataires britanniques renégocièrent certaines clauses des accords Sykes-Picot, en phase avec le plan sioniste soumis à la conférence de la paix de Paris, en 1919. Ils placèrent délibérément la frontière de la Syrie sous mandat à dix mètres des rives orientales du lac de Tibériade, au terme d'un long processus de négociation avec la France. En 1922, une nouvelle frontière était dessinée, la ligne « Paulet-Newcombe » – du nom des officiers français et anglais qui signèrent l'accord de tracé. Cette nouvelle « frontière » inclut l'embouchure du fleuve Yarmouk, le Jourdain au nord de Tibériade, les lacs de Houla et Tibériade dans le territoire de la Palestine³⁵. Cet accord sera ratifié, en 1923, par les hauts commissaires de Palestine et de Syrie. Un traité de bon voisinage, signé en 1926, affirmera les droits du riverain syrien sur le Jourdain. Etablie par les autorités mandataires françaises avant l'indépendance du pays en 1946, cette frontière n'est pas reconnue par Damas.

La question de la frontière avec la Syrie sera même envisagée par certains stratèges israéliens sous l'angle de la « sécurité hydraulique », c'est-à-dire le contrôle complet de toutes les sources d'eau accessibles à Israël depuis le Golan, qu'elles soient souterraines ou de surface. Les experts estiment leur débit à 330 Mm³/an³⁶. Entreprise en 1991 par le Jaffee Center for Strategic Studies de l'université de Tel-Aviv, sous la direction d'un ancien chef des services de renseignement israéliens, le général Aaron Yariv, une étude trace les contours d'une « zone de sécurité hydraulique » qui engloberait, sous contrôle israélien, les

³² Voir Abu Sitta, 2000 : 23.

³³ Voir, par exemple, Mallat, 2000.

³⁴ Pour le détail, voir Amery, 1997 : 19-20.

³⁵ Abu Sitta, 2000 : 21. Paris voulait protéger la totalité du bassin du Litani, au Liban sous mandat français.

³⁶ Soit 120 Mm³ depuis le Banyas (Syrie), 30-40 Mm³ depuis les wadis du Golan vers le Jourdain, 150 Mm³ du Hasbani (Liban). Shuval, 2000 : 615.

ressources en eau d'importance pour le pays, et ce en territoire syrien et libanais. Elle inclurait les affluents du Jourdain – le Banyas, le Hasbani, les sources d'al-Hamma, les wadis du Golan – ainsi qu'une bande de territoire le long du Jourdain et du lac de Tibériade. Gardée secrète, la carte sera révélée par le chroniqueur militaire du quotidien *Haaretz*, Zeev Schiff, en 1993³⁷.

C'est sur la base de ces enjeux que seront définies les positions de chaque acteur dans la négociation.

Positions de négociation

Forte de la libération du Koweït, l'administration de George Bush père décide de parrainer un processus de résolution du conflit israélo-arabe par la négociation directe d'un règlement de paix entre les différents acteurs, ainsi que des pourparlers multilatéraux sur les questions d'intérêt régional. La conférence de Madrid sur le Proche-Orient commence le 30 octobre 1991, sous le parrainage des Etats-Unis et de l'Union soviétique. Après de nombreuses navettes du secrétaire d'Etat américain, James Baker, et des lettres de garantie données par les Etats-Unis.

La Syrie demandait que la conférence se tienne sous l'égide des Nations unies ; Yitzhak Shamir, le Premier ministre israélien, s'y opposait catégoriquement. Afin d'encourager Israël, une formule de compromis est finalement présentée par le co-parrain américain. Dans sa lettre de garanties, adressée le 14 octobre 1991 à la Syrie, le président Bush appelle au « règlement global, juste et durable du conflit arabo-israélien sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité », et assure que tout « accord serait enregistré au secrétariat des Nations unies »³⁸. Quant à la question des frontières, les Etats-Unis s'engagent formellement, en réitérant les propositions déjà faites en mai, à « offrir une garantie sécuritaire de la frontière sur laquelle Israël et la Syrie se mettront d'accord ». Dans la lettre adressée à Hafez Al-Assad au lendemain de son acceptation de participer à la conférence multilatérale, le président Bush se « réjouit de l'accord de la Syrie » et s'engage à « encourager Israël à se comporter de façon exemplaire »³⁹. Forte des assurances offertes par la première puissance mondiale, la Syrie prend le pari de la paix.

Ainsi fondées sur la référence aux décisions du Conseil de sécurité sur l'occupation israélienne de la Cisjordanie, de Gaza et du Golan – la résolution 242 du 22 novembre 1967, adoptée à l'issue de la guerre des Six Jours, et la résolution 338 du 22 octobre 1973 adoptée à l'issue de la guerre du Ramadan/Kippour –, les discussions s'inscrivent de prime abord dans le cadre du droit international. Le protagoniste syrien se référera tout au long du processus à cette légalité internationale, en se réclamant d'un « règlement global, juste et

³⁷ *Ibid.* ; Schiff, 1993.

³⁸ *Lettre de garanties du président George Bush à la Syrie du 14 octobre 1991*, ministère des Affaires étrangères, Damas.

³⁹ *Lettre du Président Bush au Président Hafez Al-Assad du 26 octobre 1991*, MAE, Damas.

équitable ».

En outre, la question de la récupération du Golan semble indissociable, pour la Syrie, de la légitimité de la cause palestinienne et de la restitution des Territoires occupés. Aussi refusera-t-elle de discuter des questions de fond lors des sessions bilatérales avant qu'Israël ne reconnaisse formellement la nécessité de rendre l'intégralité du Golan. Son refus de participer aux négociations multilatérales sera aussi motivé par la nécessité de parvenir, au préalable, à un accord sur les questions stratégiques et sécuritaires.

Au total, la position de négociation de la Syrie, s'articule autour des principes suivants :

- l'indivisibilité de la paix entre Israël et ses voisins arabes ;
- la paix syro-israélienne doit être négociée à partir de l'engagement ferme d'Israël d'évacuer complètement le Golan jusqu'à la ligne du 4 juin 1967 ;
- un concept de paix égale, mutuelle et réciproque entre Israël et la Syrie sur la base de la symétrie géographique et de la légitimité internationale ;
- l'asymétrie territoriale pourra fonder certains des arrangements sécuritaires afin de tenir compte des préoccupations israéliennes ;
- en échange d'un retrait complet du Golan, des relations politiques et économiques normales et complètes pourront s'établir entre les deux pays.

Pour la Syrie, le processus de paix représente à l'évidence une alternative à la guerre pour la récupération de tous les territoires arabes conquis par Israël en 1967.

Le processus commence cependant sous de mauvais augures. Les cinq sessions bilatérales qui s'engagent entre les deux pays entre la conférence de Madrid, en octobre 1991, et le printemps 1992 se déroulent dans un profond climat de méfiance et d'accusations mutuelles⁴⁰. Les discussions entre l'ambassadeur syrien à Washington, Mouaffak Al-Allaf, et le négociateur en chef israélien, Yossi Ben-Aharon, n'aboutissent à aucun résultat concret. Ce dernier révélera dans une publication ultérieure son rejet de l'offre syrienne d'« échange de la terre contre la paix », en raison de son « manque de symétrie » : à ses yeux, « la paix est fluide, malléable et réversible, tandis que le territoire est concret et irréversible »⁴¹. Le conseiller juridique de la délégation syrienne, Riad Daoudi, qui participera à la plupart des réunions de la décennie, rapporte pour sa part que les discussions se résumaient à la confrontation des interprétations respectives de la résolution 242⁴². Yitzhak Shamir, alors Premier ministre et défenseur du « Grand Israël », avouera plus tard que sa participation à la conférence de Madrid avait pour seul but d'amadouer l'allié américain, rassuré par le fait que l'ONU n'était pas partie prenante et convaincu que ce serait la seule réunion de ce type⁴³.

⁴⁰ La séance d'ouverture de la conférence de Madrid du 31 octobre 1991, destinée à lancer le face-à-face, sera jalonnée par les multiples accusations d'Yitzhak Shamir, notamment à l'encontre des politiques arabes de « combat contre Israël par le boycott, le blocus, le terrorisme et par une guerre totale » et la réponse du ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk Al-Chareh, brandissant la photo dudit ministre israélien, lorsqu'il était recherché par les autorités britanniques pour terrorisme en Palestine, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale.

⁴¹ Ben-Aharon, 2000.

⁴² Entretien avec l'auteur, 12 mai 2005.

⁴³ Ross, 2004 : 72.

BLOCAGES ET DENOUEMENTS AU CŒUR DU PROCESSUS : LE TOURNANT DES ANNEES RABIN (1992-1995)

Après l'élection d'Yitzhak Rabin, perçu comme le seul dirigeant susceptible de convaincre son opinion publique, au poste de Premier ministre, le discours israélien change et marque une rupture après quinze ans de règne du Likoud. Pour la Syrie, cette alternance constituera un tournant majeur. Ross évoque d'ailleurs le « grand respect » porté par Rabin à Hafez Al-Assad qu'il considère comme un dirigeant « dur mais fidèle à sa parole », se référant notamment au scrupuleux respect par la Syrie des modalités de l'accord de désengagement du 31 mai 1974⁴⁴.

Le débloccage

Le 26 octobre 1992, Rabin fait un discours devant la Knesset qui atteste clairement de sa volonté de faire la paix avec la Syrie. Il y révèle sa ligne de négociation : la Syrie doit être « prête à signer une paix totale avec Israël » ; le retrait se ferait « sur le plateau du Golan et non du plateau du Golan » ; ce traité ne doit pas « dépendre du développement des négociations de paix avec les autres délégations arabes »⁴⁵. La lettre d'assurance des Etats-Unis du 14 octobre 1991 faisait déjà référence à cette stratégie de séparation, déclarant « ne pas soutenir l'emboîtement entre les différentes négociations »⁴⁶. Rabin nomme à la tête de l'équipe de négociateurs l'ambassadeur Itamar Rabinovich, un universitaire de renom, spécialiste de l'histoire et de la politique syrienne. Dans son livre, celui-ci note que les déclarations unilatérales sont interprétées, du côté israélien, comme autant de signes positifs en faveur de la paix. Ce fut assurément le cas aussi pour la partie syrienne, qui reçoit avec intérêt ce nouveau positionnement d'Israël.

Rabinovich relate l'impression que laissa à Rabin la visite du secrétaire d'Etat américain James Baker à la suite de ses réunions à Damas les 21-22 juillet 1992, et sa conviction que le président Al-Assad était prêt à conclure la paix avec Israël⁴⁷. Au sixième round des négociations, Rabinovich fait ainsi une déclaration qui rompt avec la formule martelée par Shamir de « la paix pour la paix » : « Israël accepte la résolution 242 dans son intégralité en

⁴⁴ Ross, 2004 : 90. A la suite de la guerre du Ramadan/Kippour d'octobre 1973, un accord de désengagement avait été signé entre la Syrie et Israël, sous l'égide du secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger. Après l'établissement d'une zone démilitarisée sous le contrôle de l'UNDOF, la ville syrienne de Kuneitra est évacuée par les forces israéliennes, qui entreprennent de l'anéantir avant sa restitution. Restée en l'état, cette ville est, depuis lors, brandie par le gouvernement syrien comme un symbole éloquent de l'occupation israélienne.

⁴⁵ Seale, 1992 : 791.

⁴⁶ *Lettre de garanties du président George Bush à la Syrie du 14 octobre 1991*, MAE, Damas.

⁴⁷ Rabinovich, 1998 : 54.

tant que base des discussions de paix actuelles, ainsi que des discussions de paix avec la Syrie »⁴⁸. En d'autres termes, Israël reconnaît que ces résolutions s'appliquent aussi au Golan et admet pour la première fois la dimension territoriale du conflit. Les discussions reprennent à l'été 1992, jusqu'à la fin de l'année.

La Syrie applique une triple stratégie de revendication, à la fois horizontale et verticale : en s'appuyant sur la légalité internationale, en insistant sur un retrait complet et en inscrivant les négociations bilatérales dans le processus plus large de règlement du conflit israélo-arabe. Ainsi, la Syrie présente un document qui repose sur son interprétation des résolutions 242 et 338, en établissant un agenda des négociations à venir autour de quatre thèmes : le retrait, les arrangements sécuritaires, les relations pacifiques normales et le calendrier d'exécution⁴⁹. Le principe en est l'échange du « territoire contre la paix ». Le retrait complet du Golan par Israël y est exigé, sur la base du préambule de la résolution 242⁵⁰. Ce document fait aussi référence aux droits nationaux des Palestiniens et au droit au retour des réfugiés : la Syrie maintient de la sorte un lien direct avec les autres négociations en cours. En échange de l'engagement israélien, il sera mis fin à l'état de guerre entre les deux pays ; la paix et la sécurité pourront être réalisées et des zones démilitarisées et d'armements réduits pourront être établies, à condition qu'elles le soient des deux côtés et sur un « pied égal ». Cet agenda servira à établir le cadre des prochaines négociations avec le gouvernement de Rabin, sous la formule des « quatre piliers de la table » des négociations : les arrangements sécuritaires, la normalisation, les frontières et les étapes du retrait – autant de dossiers interconnectés sur lesquels il faudra progresser en parallèle. Selon le principal négociateur juridique syrien, Riad Daoudi, ce projet de Déclaration de principes sera abandonné plus tard, afin d'éviter de longues discussions sur la clarification réciproque des termes de la négociation⁵¹.

Cette phase est entravée par la campagne électorale américaine et les discussions sont reportées au printemps 1993 : le processus est relancé, après l'élection de Bill Clinton, par une visite secrète à Damas d'Edward Deredjian, l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Syrie⁵², en avril 1993. Il est porteur d'une lettre du président américain à son homologue syrien, en faveur d'une reprise des négociations. Le président Al-Assad répond qu'il y est disposé. Et Bill Clinton met en place une nouvelle équipe dirigée par le secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui maintient Dennis Ross dans sa fonction de coordinateur spécial pour le Moyen-Orient. Le neuvième round des négociations se tient en avril 1993 et le négociateur syrien, Mouaffak Al-Allaf, reprend la formule présentée en novembre 1992 par le ministre syrien des Affaires étrangères, « un retrait total pour une paix totale », en réponse

⁴⁸ *Ibid.* : 54, 57.

⁴⁹ Il sera fait référence à ce premier document soumis par la partie syrienne en tant que « déclaration préliminaire de principes pour un règlement ». Cobban, 1999 : 46.

⁵⁰ Selon le Dr. Riad Daoudi, entretien avec l'auteur, 12 mai 2005.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Initiateur du rapprochement entre la Syrie et les Etats-Unis, de 1987 à 1990, avant d'être en charge du processus de paix au sein de l'administration de Bush père. Il serait, aujourd'hui, conseiller officieux auprès de la secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice.

à la formule de Rabin selon laquelle « la profondeur du retrait sera déterminée par la profondeur de la paix ». Le dixième round se tient en juin et dure près de trois semaines. La partie syrienne y insiste sur la notion d'engagement préalable d'évacuation complète du Golan par Israël, le retrait ayant déjà été évoqué lors des sessions de 1992 et lié à la question des frontières. En échange, Rabinovich met sur table la question de la normalisation des relations bilatérales⁵³.

Dès juin 1993, les navettes de Warren Christopher et/ou Dennis Ross et Martin Indyk, les envoyés spéciaux du président Clinton, se multiplient entre les deux pays. En juillet 1993, le président Al-Assad offre sa formule de négociation, « une paix complète pour un retrait complet ». C'est alors qu'est évoqué le fameux « dépôt de Rabin », la promesse déposée dans la poche des Américains par le Premier ministre israélien⁵⁴ de se retirer du Golan jusqu'à la ligne du 4 juin 1967 en échange d'une normalisation complète. Cette question est au cœur de la négociation et fera couler beaucoup d'encre.

Territoire et frontière de la paix : le « dépôt » de Rabin

Touchant à la question cruciale du tracé de la frontière entre les deux pays, cette « clause secrète » de retrait total du Golan constitue en effet un jalon essentiel de la négociation. La lecture des mémoires de Ross permet d'en préciser les circonstances. Ce dernier avait rencontré Rabin le 3 août 1993 en Israël, lors d'une réunion privée en compagnie de Christopher et Rabinovich. Le Premier ministre israélien les informe alors de son engagement auprès des Etats-Unis de se retirer complètement du Golan, si les « besoins d'Israël sont satisfaits et à la condition que cet accord avec la Syrie ne dépende pas d'autres accords, tels qu'un accord entre les Palestiniens et Israël »⁵⁵. Les besoins israéliens sont alors spécifiés en termes de normalisation complète, avec relations diplomatiques et échange d'ambassadeurs dès la première phase du retrait, qui s'étalerait sur cinq ans. De même, des garanties sécuritaires seraient prises, comme le maintien de stations d'alerte sur le Golan sous le contrôle des Etats-Unis et la sauvegarde des ressources hydrauliques d'Israël. Rabin insiste alors sur la confidentialité de cette proposition qu'il nierait en cas de fuite.

Lors de la réunion du 4 août 1993 à Damas entre le président Hafez Al-Assad, Dennis Ross et Warren Christopher, ce dernier fait état de son entrevue de la veille et transmet trois questions au président syrien :

- « Etes-vous prêt à conclure un accord de paix avec Israël qui ne soit pas conditionné par la signature ou les résultats obtenus avec les autres parties à la négociation ? Etes-vous prêt à aller de l'avant sans attendre les Palestiniens ou les Jordaniens ou les Libanais ?
- Si nous supposons que vos demandes sont satisfaites dans leur intégralité en rapport

⁵³ Rabinovich, 1998 : 76.

⁵⁴ D'où la terminologie anglaise de « *Rabin deposit* » ou « *the pocket* ».

⁵⁵ Ross, 2004 : 111.

avec un retrait complet, seriez-vous disposé à aborder toutes les dimensions de la paix, soit la normalisation, l'ouverture des frontières, le commerce et les relations diplomatiques ?

– Etes-vous prêt à une exécution par étapes ? Cette application échelonnerait les différents éléments de la paix après une première phase de retrait ? »⁵⁶.

Et Christopher de confier que Rabin est désireux de « préciser son intention de se retirer complètement, bien entendu sur la base d'arrangements sécuritaires appropriés, garantis par les Etats-Unis (...) ». Il souligne, de même, l'« inquiétude » de Rabin en ce qui concerne le premier point, ne voulant pas, par rapport à son opinion publique, que les « Palestiniens aient un droit de veto sur la signature ou non d'un accord entre la Syrie et Israël ». On retrouve ici la stratégie de séparation des négociations déjà affichée par Rabin dans son discours de 1992 à la Knesset ; à cette différence près que le Premier ministre israélien évoque désormais un retrait complet. Il n'en précise en revanche ni la profondeur exacte ni les étapes, tout en demandant l'ouverture immédiate de relations diplomatiques et l'application d'arrangements sécuritaires. Le président Al-Assad exige donc une clarification sur le tracé de la frontière. Christopher est incapable de la lui apporter, mais s'engage à préciser la teneur de l'engagement auprès de Rabin.

Cela étant, le président syrien considère cette proposition comme « sérieuse » et qualifie le message de « très important », préférant néanmoins le terme de « relations pacifiques normales » à celui de normalisation⁵⁷. La négociation avance sur « le bon chemin », déclare-t-il, se félicitant « qu'il y ait désormais une même compréhension du principe d'un retrait complet en échange d'une paix complète ».

Concernant les autres négociations, Hafez Al-Assad souhaite que Rabin parvienne à un accord minimal avec les Palestiniens, tout en conditionnant l'accord entre Israël et la Syrie à un règlement simultané avec le Liban. Il affirme, en outre, qu'il est dans l'intérêt des deux parties de parvenir à des arrangements sécuritaires satisfaisants. Et pose la question du calendrier du retrait en demandant à Ross la raison du délai de cinq ans demandé par Rabin, alors que les Israéliens s'étaient retirés de la zone de Kuneitra en 22 jours seulement en 1974. Le président Al-Assad souligne également l'importance de l'eau pour les deux parties⁵⁸.

Tournant majeur de la négociation, ce « dépôt de Rabin » a-t-il été formulé dans le but d'accélérer les différentes négociations bilatérales ? La question se pose en raison du contexte dans lequel intervient cette avancée : au moment où les négociations entre Israël et les Palestiniens franchissent un pas décisif, avec l'aboutissement des pourparlers secrets d'Oslo et la signature solennelle par Yasser Arafat et Yitzhak Rabin, le 13 septembre 1993 à Washington, d'une Déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie.

Rabin déclare alors aux médiateurs américains qu'il faudra laisser du « temps à l'opinion

⁵⁶ Réunion du 4 août 1993 entre M. Warren Christopher et feu le Président Al-Assad en présence de M. Dennis Ross, MAE, Damas.

⁵⁷ Il faut rappeler que le rejet de toute forme de « normalisation » (*tatbi'*) avec Israël a longtemps représenté le cheval de bataille des nationalistes arabes dans la défense des droits de la population palestinienne. Le terme a gardé une connotation négative pour le public arabe.

⁵⁸ Ross, 2004 : 112.

publique israélienne pour digérer cet accord »⁵⁹ et les contacts sont ralentis pendant quelques mois. Il apparaît en fait que la stratégie israélienne consiste alors à jouer la carte de la concurrence entre les différentes négociations. Après l'option « Syrie d'abord », Israël fait miroiter aux Palestiniens la possibilité de parvenir à un accord avant elle, pour les inciter à accélérer les concessions⁶⁰. Selon Rabinovich, Rabin continuait de douter de la volonté d'Hafez Al-Assad de parvenir à un accord au-delà de l'obtention d'un engagement ferme de la part d'Israël sur le retrait du Golan⁶¹. Pour la partie syrienne, il s'agit d'un revers porté à sa stratégie d'imbrication régionale qui permettait à ses yeux de renforcer la position de négociation de chacun des protagonistes arabes. Le pays reconsidère le principe d'indivisibilité d'un régime de paix à négocier entre un front arabe uni et Israël. Dans son entretien de 1997, le négociateur en chef syrien, Walid al-Moallem, insistera d'ailleurs sur le fait que le choix d'une stratégie de paix séparée fut le fait des Palestiniens et des Jordaniens, qui ont abandonné la Syrie, et non l'inverse⁶². Les négociateurs syriens se concentreront donc sur les intérêts et les enjeux propres au pays. La conception d'une paix globale comprendra désormais uniquement la récupération du Golan.

Hafez Al-Assad décide de répondre positivement à la proposition d'une réunion entre les présidences américaine et syrienne. Soucieux de préserver la vitalité du processus, Bill Clinton entreprend en effet d'organiser un sommet avec le président Al-Assad le 16 janvier 1994 à Genève. Ce dernier clôt la rencontre en déclarant publiquement que la Syrie a fait de la paix « un choix stratégique » et qu'elle est prête à développer des relations diplomatiques normales avec Israël en échange du retrait complet. C'est un bouleversement historique : il est désormais clair que la question du retour de la terre, si importante aux yeux de Hafez Al-Assad, ne pourra être résolue que par la paix, et non par la guerre. Le président syrien accepte, en outre, un étalement du retrait sur seize mois, au lieu des six puis douze mois jusqu'alors proposés.

Du côté israélien, le sens historique du « dépôt de Rabin » est matière à débat, comme en témoignent les récits postérieurs des témoins ou acteurs directs de la négociation. Rabinovich admet que la ligne du 4 juin 1967 est régulièrement revendiquée par la Syrie, mais il décrit l'engagement de Rabin comme une « approche hypothétique »⁶³. Uri Sagie, qui défendra à l'intérieur de l'establishment israélien la nécessité d'un règlement avec la Syrie, évoque la colère de Rabin lorsque Christopher lui apprend que la promesse a été transmise au président Al-Assad : le Premier ministre lui rétorque que cet engagement avait été pris auprès des Américains, qui l'avaient transmis sans son autorisation⁶⁴. Helena

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Ross évoque cette mise en concurrence des deux négociations par Rabin, tout en faisant allusion à une stratégie similaire de la part de Barak, de sorte que les Palestiniens finiront par désigner les discussions avec la Syrie comme « l'autre femme ». *Ibid.* : 99, 573.

⁶¹ Rabinovitch, 1998 : 143.

⁶² Al-Moallem, 1997 : 16-26.

⁶³ Rabinovich, 1998 : 105, 142. Il évoque aussi des « concessions verbales ponctuelles » (p. 239).

⁶⁴ Ancien directeur des renseignements militaires israéliens, octobre 1999.

Cobban écrit pour sa part que les officiels américains admettent avoir noté le terme d'« engagement » lors des résumés des sessions de négociation⁶⁵. Le journaliste britannique Patrick Seale se fonde sur l'incident entre Rabin et Christopher, ainsi que sur l'insistance constante de Rabin sur la confidentialité, pour conclure à la manipulation de Christopher par un Rabin fort rusé, qui n'aurait selon lui pas réellement la volonté de parvenir à une paix complète avec la Syrie⁶⁶. Le témoignage de Rabinovich abonde également dans ce sens lorsqu'il écrit que Rabin, conscient de la nécessité à long terme d'un règlement avec la Syrie, n'était pas « pressé », au lendemain d'Oslo, de la paix avec la Jordanie et dans cette atmosphère de « normalisation » relative avec le monde arabe⁶⁷. Seale considère, plus précisément, que l'objectif de Rabin était de neutraliser la Syrie le temps de conclure avec les Palestiniens. Sur sa demande, Clinton aurait demandé et obtenu que Walid Al-Moallem assiste à la cérémonie de signature du 13 septembre 1993, afin de montrer le soutien de son pays. Dans son livre, Uri Savir, qui remplacera Itamar Rabinovich comme négociateur en chef israélien lors des négociations de Wye River, en 1995-96, qualifie cette proposition de retrait complet d'« accord verbal ambigu »⁶⁸. Ross opte également pour cette interprétation, en faisant du « dépôt » un « engagement conditionnel par Rabin de se retirer » dont les Etats-Unis étaient « détenteurs passifs »⁶⁹. Il est intéressant de relever qu'il cite toutefois le conseiller juridique de la délégation israélienne à Wye River, Joel Singer, qualifiant le dépôt de « grande erreur ». L'existence de la promesse ne sera donc jamais contestée, mais son ambiguïté permettra successivement à Benjamin Netanyahu et Ehoud Barak de remettre en cause son contenu. Pour l'heure, elle permet l'avancée des négociations.

En visite à Damas le 19 juillet 1994, Warren Christopher affirme être « parvenu à obtenir une clarification » de la notion de « retrait complet » demandée par Hafez Al-Assad : puisque le président syrien est prêt « à aller de l'avant », il est « heureux de lui dire qu'il est venu avec une réponse du Premier ministre Rabin qui lui a demandé de transmettre au président syrien que le retrait complet consiste en un retrait jusqu'à la ligne du 4 juin 1967 »⁷⁰. Et Christopher de préciser que « cet engagement (...) ne peut être utilisé à moins que vous n'offriez en échange des clarifications de votre côté. Il ne s'agit pas de quelque chose d'opaque mais aucune question n'est finalisée tant que tout n'est pas résolu ».

En réponse, la Syrie formalise ses positions sur le règlement d'une paix avec Israël de la manière suivante⁷¹ :

1. Le retrait par Israël des terres syriennes doit se faire jusqu'à la ligne du 4 juin 1967, avec le démantèlement de toutes les colonies israéliennes. Ce retrait se fera en deux phases,

⁶⁵ Cobban, 1999 : 73-74.

⁶⁶ Entrevue avec l'auteur, 19 mai 2005.

⁶⁷ Rabinovich, 1998 : 239.

⁶⁸ Savir, 1998 : 107.

⁶⁹ Ross, 2004 : 514, 418, 524.

⁷⁰ Réunion du 19 juillet 1994 entre M. Warren Christopher et feu le Président Al-Assad, MAE, Damas.

⁷¹ *Ibid.*

pendant une période maximale d'un an. La première débutera dès la signature de l'accord de paix final et se terminera six mois plus tard.

Durant cette première période, la Syrie promet :

- la fin de l'état de belligérance entre la Syrie et Israël ;
- la reconnaissance par les deux parties de la souveraineté et de l'intégrité de l'autre ;
- la levée de parties de l'embargo économique ;
- la participation aux négociations multilatérales.

Après le retrait complet, la Syrie s'engage à :

- mettre fin au boycott économique d'Israël ;
- engager des relations diplomatiques avec Israël sur la base d'un échange de lettres, dès que l'objectif de paix globale sera atteint ;
- autoriser le mouvement des personnes et des groupes touristiques en accord avec les lois en vigueur dans chaque pays et en tenant compte de l'ordre public et de la sécurité.

2. La diplomatie publique : chaque partie mettra en œuvre la diplomatie publique qu'elle jugera appropriée afin d'encourager le processus de paix, et s'adressera à l'opinion publique en ce sens. Elle développera cette diplomatie publique parallèlement à l'évolution du processus de paix, de façon à servir ses objectifs pour l'établissement d'une véritable paix, globale et juste.

Formellement présentés par le président syrien au secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, en juillet 1994, ces positions résument les revendications de la Syrie tout au long du processus. Toutes les modalités de la paix seront négociables, excepté la souveraineté syrienne sur le plateau et les ressources du Golan.

Les points d'achoppement sécuritaires

Deux sujets de litige ralentissent la progression des discussions sur les questions de sécurité : la volonté d'Israël de conserver sa station de pré-alerte installée sur le mont Hermon depuis 1967 ; et l'identification des « zones pertinentes » pour l'application des accords de démilitarisation et de réduction des armements. L'un des points de désaccord porte sur la taille des forces armées de part et d'autre, la délégation syrienne étant particulièrement sensible à la proximité de la ligne du 4 juin 1967 de la capitale.

Après avoir assisté à la signature du traité de paix séparé entre Israël et la Jordanie, le président Clinton rend visite au président Al-Assad, à Damas, le 27 octobre 1994. Ce dernier entreprend de lui préciser sa vision des arrangements sécuritaires, sur la base des demandes présentées à Christopher en juillet 1994. Selon le négociateur en chef syrien, Walid Al-Moallem, le document préliminaire des discussions d'ordre sécuritaire – sur lequel se construira le rapport sur les « Objectifs et les principes des arrangements sécuritaires » de mai 1995 – avait été élaboré, au préalable, lors de sessions communes avec Dennis Ross et

Martin Indyk, à Washington⁷².

Car le président Al-Assad s'inquiète de l'interprétation faite par Israël des arrangements sécuritaires, notamment à la suite des propositions de Rabin de diviser la Syrie en quatre zones géographiques : une zone démilitarisée, une zone de force limitée, une troisième zone avec seulement trois divisions et une force aérienne, enfin une zone sans limite d'armements⁷³. Les Israéliens proposeront même que la zone démilitarisée s'étende jusqu'à Damas. Cette proposition est fermement rejetée par les Syriens, qui protestent en demandant si Rabin ne voudrait pas démilitariser l'ensemble du pays⁷⁴. Par ailleurs, la volonté des Israéliens de conserver une station d'alerte gérée par eux sur le Golan symbolise, aux yeux du président syrien, l'occupation et la domination d'Israël. D'autant que cette station opère aussi comme instrument d'espionnage à l'intérieur de la Syrie⁷⁵. Il lui est impossible d'accepter son maintien sous tutelle israélienne, une fois le Golan rendu. Mais pour Israël, il s'agit de prévenir toute attaque surprise.

Le 6 décembre 1994, le secrétaire d'Etat Warren Christopher se rend auprès du président Al-Assad, auprès de qui il réitère la promesse faite par Rabin d'un retrait complet, en insistant à nouveau sur la nécessité de garder le secret. Il lui fait part de la volonté du président Clinton de « jouer un rôle effectif afin de faire progresser la situation », en précisant que Rabin aurait informé le président Clinton qu'il « vous aurait accordé ce que vous demandiez et qu'il s'agit du retrait », et « qu'il aurait déposé cet engagement d'un retrait complet auprès de nous »⁷⁶. Le secret devait être gardé, afin de préserver Rabin des remous intérieurs qu'une telle promesse ne manquerait pas de susciter. Le président Al-Assad décide de jouer le jeu. En ce qui concerne les arrangements sécuritaires, il annonce au secrétaire d'Etat Christopher une ligne de négociation qui restera constante au fil des années : ils doivent être « égaux, mutuels et réciproques »⁷⁷. Sur ces bases, il autorise la tenue de réunions entre son chef d'état-major, le général Hikmat Shihabi, et l'ambassadeur Itamar Rabinovich puis le chef d'état-major israélien, Ehoud Barak. Rabinovich, qui rencontre Shihabi le 19 décembre 1994, note que l'implication directe d'un tel adversaire militaire d'Israël dans les discussions d'ordre sécuritaire révèle l'intérêt « sérieux » porté par le président Al-Assad à ces discussions⁷⁸.

⁷² Entrevue avec l'auteur, 3 mai 2005.

⁷³ Ross révélera que ce plan de sécurité repose sur une proposition des Forces de défense israéliennes, notamment le chef d'état-major Ehoud Barak. Ross, 2004 : 145, 159, 169-170.

⁷⁴ Le négociateur en chef syrien, Walid Al-Moallem, se souvient d'un incident survenu à ce propos, au moment des discussions sur la sécurité, lorsqu'il reprit vivement Uzi Dayan, qui avait entrepris de couvrir la région de Damas d'une main sur la carte, en évoquant son inclusion dans les arrangements sécuritaires. Entrevue avec l'auteur, 3 mai 2005.

⁷⁵ Ross admet que ce radar permet aux Israéliens d'espionner la Syrie jusqu'en Irak.

⁷⁶ Réunion du 6 décembre 1994 entre feu le Président Hafez Al-Assad et M. Warren Christopher, MAE, Damas.

⁷⁷ « *Mutasawiyya, mutakafia, mutaqabila* ». Réunion du 14 mars 1995 entre feu le Président Hafez Al-Assad et M. Warren Christopher, MAE, Damas.

⁷⁸ Rabinovich, 1998 : 173. Cette réflexion est aussi faite par Ross (Ross, 2004 : 152-153).

De janvier à mai 1995, des rencontres réunissent Al-Moallem, Rabinovich et Ross pour l'élaboration d'un document commun qui résume les « objectifs et principes des arrangements sécuritaires ». Lors de la réunion du 14 mars 1995, le président syrien énumère les principes de base des arrangements sécuritaires, tels que transmis dans sa lettre du 20 janvier 1995 au président Clinton :

- la sécurité ne peut se faire aux dépens de l'une des parties ;
- les arrangements sécuritaires doivent être égaux, mutuels et réciproques ;
- les arrangements sécuritaires doivent respecter la souveraineté et l'intégrité de l'autre partie ;
- les arrangements sécuritaires doivent se limiter aux zones de conflit des deux côtés de la ligne du 4 juin 1967⁷⁹.

Accepté en mai 1995, ce document sera présenté de manière informelle (*No Paper*) par les Américains, qui en soulignent la nature non définitive⁸⁰. Texte de compromis, il a pour objectif de « réduire, si ce n'est éliminer les dangers d'une attaque surprise ou à grande échelle, une invasion ou une guerre », sur la base d'arrangements sécuritaires qui doivent être « égaux, mutuels et réciproques » et « limités aux zones pertinentes des deux côtés de la frontière entre les deux pays ».

A cette clause, s'ajoute la possibilité de discuter l'arrangement en cas de « difficultés d'application du principe d'égalité ». Il est tenu compte de l'argument d'Israël selon lequel il ne peut y avoir de principe de symétrie géographique entre les deux pays, l'un (la Syrie) étant beaucoup plus grand que l'autre (Israël). Dans sa lettre adressée au président Clinton, le 20 janvier 1995, le président Al-Assad avait déjà fait une concession en ce sens, ouvrant la voie à un « renoncement » ou « la recherche d'alternatives », si les arrangements sécuritaires basés sur la symétrie s'avéraient impossibles ou difficiles à appliquer⁸¹.

La Syrie accepte que soit omise la mention formelle de la frontière du 4 juin 1967, telle qu'originellement apparue dans ses textes de janvier et mars 1995. Pour faire avancer les discussions, Ross s'était engagé à ce que les Etats-Unis reconnaissent que la frontière serait représentée par la « ligne du 4 juin 1967 » et à amener au président une lettre signée par Bill Clinton en ce sens. Arrivé en Syrie, et passé par Israël où Rabin s'oppose formellement à la remise de cette lettre par les Américains, Ross décide alors de ne pas donner la missive au président Al-Assad, contrevenant ainsi à la promesse faite aux Syriens et... aux instructions du secrétaire d'Etat et du président Clinton⁸². Mais, pour le président syrien, cette garantie avait été verbalement offerte par les Etats-Unis, et cette parole lui suffisait.

⁷⁹ « Manatiq al tamass » ou les zones de confrontation. *Retranscription écrite de la réunion du 14 mars 1995 entre feu le président Hafez Al-Assad et M. Warren Christopher*, MAE, Damas.

⁸⁰ *Aims and Principles of Security Arrangements (No Paper)*. Voir Ross, 2004 : 153-158.

⁸¹ *Réunion du 13 mars 1995 entre feu le Président Hafez Al-Assad et M. Warren Christopher (durant laquelle le Ministre des Affaires Etrangères, Farouk al-Chareh, lit des extraits de la lettre du 20 janvier 1995 à l'intention de Bill Clinton)*, MAE, Damas.

⁸² Ross, 2004 : 154-155. Entrevue de l'auteur avec le Dr. Walid Al-Moallem, 25 mai 2005. Cet épisode, devenu fameux, va conforter la partie syrienne (et une frange des observateurs internationaux) dans leur impression que Dennis Ross agissait plus comme un messenger de Rabin que comme un neutre médiateur, en contradiction avec le rôle de « courtier honnête » assigné aux Etats-Unis.

En juin 1995, Hikmat Shihabi rencontre le nouveau chef d'état-major israélien Amron Lipkin Shahak. D'après les révélations ultérieures du journaliste militaire israélien, Zeev Schiff, ce dernier soumet à Shihabi un plan de retrait préparé par le chef d'état-major Ehoud Barak, dans lequel les Forces de défense israéliennes garderaient le contrôle des falaises du Golan, en amont de la vallée de Houla⁸³. Selon lui, l'insistance sur la prise en compte d'une asymétrie en faveur d'Israël aurait été l'œuvre du haut commandement de l'armée, qui craignait la perte de profondeur stratégique entraînée par un retrait du Golan. La Syrie accepte alors de céder sur le principe de mise sur « un même pied », en agréant un ratio de 10/6 : pour dix mètres en territoire syrien, six mètres en territoire israélien seraient sous arrangements sécuritaires mutuels. Selon le négociateur en chef syrien Walid Al-Moallem, les zones concernées couvrent la région allant de la ville de Kuneitra du côté syrien et de la ville de Safad du côté israélien à la frontière du 4 juin 1967⁸⁴. Remarquons que Patrick Seale, autorisé à consulter les sources officielles américaines, note que le président Clinton rappelle au président Al-Assad que les généraux israéliens n'ont pas été informés par Rabin de son engagement de revenir à la frontière du 4 juin 1967, le priant de faire en sorte que le général Shihabi n'en fasse pas mention au cours de ses réunions avec le général Shahak⁸⁵. Cette promesse sera tenue. Mais une fuite dans la presse israélienne, brisera la confiance des Syriens dans la volonté de secret des Israéliens⁸⁶. Les questions du retrait et de la ligne de démarcation du 4 juin 1967 ne seront pas négociées. Les discussions en resteront là jusqu'à l'assassinat, le 4 novembre 1995, d'Yitzhak Rabin par un extrémiste juif. Le processus entre désormais dans une nouvelle phase.

⁸³ Voir *Haaretz*, 14 janvier 2000.

⁸⁴ Entrevue avec l'auteur, 25 mai 2005. Voir carte en fin de document.

⁸⁵ Entrevue avec l'auteur, 19 mai 2005.

⁸⁶ Et semble-t-il orchestrée par Netanyahu. Il s'agit du document Shtauber (du nom du brigadier-général Zvi Shtauber, à la tête de la planification stratégique des Forces de défense israéliennes, aujourd'hui directeur du Jaffee Center for Strategic Studies). Cobban, 1997 : 12 ; Sagie, 1999.

SUCCESSIONS, RUPTURES ET DETERIORATIONS REGIONALES (1995-2000)

Pour la Syrie, les négociations de paix, aussi laborieuses fussent-elles, avaient bénéficié de l'impulsion de Rabin à la tête du gouvernement israélien. Qu'en serait-il sous la direction de Shimon Peres ? Les sources américaines et israéliennes nous apprennent que Peres parvient au pouvoir sans avoir été informé par Rabin du fameux « dépôt ». Le président Clinton le met dans la confiance, lors des funérailles. Peres lui déclare alors qu'il respectera cette promesse, même s'il ne se serait pas lui-même engagé en faveur d'un retrait jusqu'à la ligne du 4 juin 1967. Christopher et Ross reprennent donc leurs navettes. Dans son livre, Ross décrit sa réunion du 4 décembre 1995 avec le nouveau Premier ministre israélien, en compagnie des généraux Shahak et Yatom et de Rabinovich. Il témoigne de la volonté de Peres d'agir rapidement, celui-ci proposant même de se rendre en Syrie pour traiter directement avec le président Hafez Al-Assad. Il souligne, toutefois, que la ligne du 4 juin 1967 ne sera pas acceptée par l'opinion publique israélienne. Ross est chargé d'une lettre à l'intention du président syrien, dans laquelle Peres exprime sa volonté de faire la paix avec le monde arabe, dans la lignée de l'« engagement » de Rabin de parvenir à un règlement global avec la Syrie⁸⁷. Hafez Al-Assad ouvre la voie à la reprise du dialogue, en qualifiant le nouveau Premier ministre israélien de « leader avec une vision, de l'imagination et de la créativité »⁸⁸. L'idée, chère à Peres, d'un nouveau Moyen-Orient pacifié, évoluant vers une zone de développement économique commune, est connue du protagoniste syrien. Et Peres déclare à Clinton, lors de sa visite en décembre 1995, être prêt « à voler haut et vite ». Le feu vert est donné pour la reprise des négociations bilatérales.

Peres, un héritier malgré lui

Elles se déroulent à Wye River Plantation, dans le Maryland, de fin décembre 1995 à fin février 1996. Uri Savir, l'un des architectes des accords d'Oslo, remplace Rabinovich à la tête de la délégation israélienne, même si celui-ci fait encore partie de l'équipe de négociateurs. Le retrait jusqu'à la ligne du 4 juin 1967 n'est pas négocié à Wye River, mais les Israéliens reconnaissent que les Etats-Unis ont reçu « un engagement verbal et conditionnel de Rabin sur la question »⁸⁹. Walid Al-Moallem souligne pour sa part que la promesse antérieure de Rabin fut alors évoquée par Rabinovich. Le représentant syrien demande à Dennis Ross de faire apparaître ce commentaire dans le procès-verbal officiel

⁸⁷ Ross, 2004 : 230.

⁸⁸ *Ibid* : 212, 226, 231, 234 ; Seale, 2000 : 77.

⁸⁹ Savir, 1998 : 278, 279 ; Sagie, 1999.

des Etats-Unis sur la réunion⁹⁰.

Dans une lettre adressée au président syrien, le 5 février 1996, Peres réaffirme sa volonté « de parvenir à un accord de paix global en 1996 » et son intention de procéder à des élections anticipées, en affirmant que cette décision ne « devrait pas affecter le cours des négociations »⁹¹. Une lettre consécutive de Bill Clinton tente de rassurer le président syrien à ce propos.

Dans ses mémoires, Rabinovich note que deux nouveaux enjeux sont introduits dès 1995-1996 dans les discussions formelles alors que Rabin se préoccupait essentiellement des dimensions sécuritaires : le dossier de l'eau et les questions de coopération économique. Déjà, sous Rabin, l'inquiétude de Peres, alors ministre de la Défense, était de « voir les Syriens à dix mètres du lac de Tibériade »⁹². Dans la même veine, Uri Savir énumère sept sujets de négociation : la nature de la paix, les relations économiques, la paix globale, les arrangements sécuritaires, la profondeur du retrait du Golan, l'eau et le rôle des Etats-Unis dans les négociations. Ainsi, la question de l'eau est formellement discutée lors du sommet de Wye River. Les Etats-Unis s'engagent même à évoquer le sujet avec la Turquie, détentrice d'une partie des ressources hydrauliques permettant de contribuer à la satisfaction des besoins mutuels.

Le 7 février, Peres annonce la tenue d'élections anticipées. Les discussions dureront jusqu'à la fin du mois et seront perturbées par une suite d'événements régionaux. Sous Rabin, le président syrien avait dû renoncer à sa stratégie d'une paix globale qui serait simultanément négociée, entre une partie syrienne, palestinienne, jordanienne et la partie israélienne. Avec Peres et Netanyahu, les Israéliens tenteront – en vain – d'agir sur les pièces régionales du jeu syrien, et notamment de désolidariser l'acteur syrien de l'acteur libanais.

Ainsi, l'assassinat début janvier par Israël d'un leader reconnu du Hamas déclenche moins d'un mois plus tard une série d'attentats à la bombe dans différentes villes du pays. En avril, à l'approche des élections et en réponse à des tirs de roquettes intensifs du Hezbollah sur le nord d'Israël, le pays lance l'opération Raisins de la colère dans le sud du Liban. L'envergure de l'intervention n'est pas sans rappeler la première invasion israélienne du pays, l'opération Litani, qui avait conduit à l'occupation du sud du Liban par Israël en 1978. 500 000 Libanais prennent la route de l'exil. Et près d'une centaine de civils, réfugiés dans un camp des Nations unies, près de leur village de Cana, meurent sous les bombes israéliennes. Malgré les dénégations d'Israël, le rapport du secrétaire général des Nations unies au Conseil de sécurité conclut que les populations civiles ont été délibérément visées⁹³. L'objectif était de contraindre la Syrie à mettre fin aux attaques du Hezbollah contre

⁹⁰ Entrevue avec l'auteur le 25 mai 2005. En fait, Rabinovich, qui était présent au sein de la nouvelle délégation israélienne, avait réagi à un commentaire fait par le négociateur syrien au nouveau négociateur en chef, Uri Savir, qui lui confiait son impression d'avoir nettement plus progressé en quelques discussions que lors des années précédentes. Ce à quoi Rabinovich aurait réagi, en lui rétorquant : « Mais lors de nos discussions, nous vous avons accordé un retrait complet du Golan jusqu'à la ligne du 4 juin 1967 ! ».

⁹¹ Réunion du 6 février 1996 entre feu le Président Hafez Al-Assad et M. Warren Christopher, MAE, Damas.

⁹² Rabinovich, 1998 : 57.

⁹³ Cette lettre se fonde sur un rapport du conseiller militaire du Secrétaire général, relatif au bombardement du centre des Nations unies à Cana, le 18 avril 1996. Nations unies, Document S/1996/337, 7 mai 1996.

l'armée israélienne et sa milice supplétive, l'Armée du Liban Sud (ALS), dans la zone du pays occupée depuis 1978.

Mais Peres perd les élections de mai 1996, au profit de Benjamin Netanyahu. Le processus de négociation est gelé. Le nouveau Premier ministre refuse d'endosser le « dépôt » de Rabin et tente, sans succès, de négocier en priorité avec le Liban⁹⁴. A la formule des « territoires contre la paix » issue des résolutions 242 et 338, et de la conférence de Madrid, Netanyahu préférera une reprise sans condition par la Syrie, sur la base de la « paix en échange de la sécurité ». Le président Al-Assad campera sur ses positions, en n'acceptant la relance des négociations qu'à partir du point où elles s'étaient arrêtées. Il martèlera ce principe, lors de la visite de la secrétaire d'Etat Madeleine Albright en Syrie, en 1997, en posant comme condition à la reprise des discussions le respect des engagements préalables de Rabin⁹⁵.

Barak ou la fin d'un espoir : concessions et impasses

Après le retour des travaillistes au pouvoir en Israël avec l'élection d'Ehoud Barak en 1999, Patrick Seale joue un rôle important pour la reprise du contact. Au cours de ses nombreuses navettes entre les deux pays, il transmet les propos élogieux de chacun des dirigeants à l'égard de l'autre : Barak parle d'Hafez Al-Assad comme d'un grand leader pouvant réaliser la paix ; Hafez Al-Assad voit en Barak un homme fort et sincère⁹⁶. En fait, Barak envisage la signature d'un accord de paix avec la Syrie comme l'occasion de retirer pacifiquement ses troupes du Liban avant l'an 2000, une promesse au cœur de sa campagne électorale. Un règlement avec la Syrie lui paraît un préalable à la sécurisation de cette frontière, le moyen de prévenir une escalade militaire du Hezbollah après le retrait. Rapidement, il informe Ross qu'il souhaite tâter le terrain pour savoir si les Syriens accepteraient une frontière ne leur donnant pas accès à l'eau. Des rencontres secrètes sont organisées par Dennis Ross en Suisse, à l'été 1999, entre Riad Daoudi et Uri Sagie, qui affirme qu'Israël accepte le « principe de retrait jusqu'à la ligne du 4 juin 1967 », en précisant que les aspects techniques de la question devront être approfondis. En septembre 1999, de nouvelles réunions secrètes se tiennent dans le Maryland, où les deux parties confrontent leurs points de vue sur la question des positions respectives au 4 juin 1967. La partie syrienne évoque les 200 mètres à l'intérieur du lac de Tibériade, tandis qu'Uri Sagie réclame les zones à l'est du Jourdain et de la rive Nord du lac, soit bien au-delà de la frontière de 1923.

Après une nouvelle visite de Madeleine Albright en Syrie, une rencontre est organisée à

⁹⁴ L'option dite du « Lebanon First ». Prusher, 1996 : 6.

⁹⁵ Albright, 2003 : 606.

⁹⁶ Ross, 2004 : 509, 510, 517, 521, 525. Entretien de l'auteur avec Patrick Seale, 19 mai 2005. Celui-ci décrit le dessin exécuté devant lui par Barak selon lequel la paix représente une arche dont la clé de voûte est symbolisée par l'accord de paix avec la Syrie.

Blair House (Washington), en décembre 1999, entre Ehoud Barak et Farouk Al-Chareh, le ministre syrien des Affaires étrangères. Damas accepte une nouvelle formule de négociation : la reprise des discussions sur la « base de ce qui avait été accompli dans le passé ». Les deux parties décident de relancer le processus formel, prévu au début du mois de janvier 2000, à Shepherdstown en Virginie occidentale. Quatre comités doivent réunir les négociateurs sur les thèmes suivants : les arrangements sécuritaires, la normalisation, l'eau et le tracé des frontières. Comme Walid Al-Moallem l'apprendra en 2002, Barak confie à Martin Indyk dès son arrivée aux Etats-Unis qu'il n'a pas l'intention d'activer le comité sur le tracé des frontières, en raison des pressions du parti religieux Shas, qui menace de quitter la coalition gouvernementale⁹⁷. Les négociations de Shepherdstown s'ouvrent le 3 janvier 2000, les Israéliens promettant de communiquer ultérieurement la liste de leurs délégués pour le comité des frontières. Barak prie Ross d'attendre avant d'en informer le président Clinton, la secrétaire d'Etat Madeleine Albright ou les Syriens. Cette liste ne sera jamais communiquée. Le comité le plus important ne se réunit donc pas. Le souci du Premier ministre israélien sera toutefois de démontrer à son opinion publique qu'il a obtenu le bout de terre supplémentaire prouvant qu'il conserve l'accès total à l'eau. Les demandes de Barak porteront sur quelques centaines de mètres additionnels sur la rive Nord-Est du lac de Tibériade, ainsi que plusieurs dizaines de mètres sur les rives du Jourdain. Cette proposition reste inacceptable pour le protagoniste syrien. L'absence de discussion sur la question centrale des frontières convainc les négociateurs syriens que la partie israélienne n'est pas prête à un règlement véritable.

Cela étant, les négociations de Shepherdstown aboutissent à d'importantes concessions sur les arrangements sécuritaires. Sur les questions de normalisation, Walid Al-Moallem accepte l'application rapide de mesures de confiance, comme un début de relations diplomatiques dès la signature du traité⁹⁸. Un compromis sur le délai du retrait est conclu sur deux ans, au lieu des seize mois ou cinq ans initialement demandés de part et d'autre. En charge des réunions sur les frontières et la sécurité, et en sa qualité de directeur des renseignements militaires, le général Ibrahim Al-Ammar approuve un ratio à 10/5 en faveur d'Israël, au lieu des dix mètres démilitarisés en Syrie contre six mètres en Israël jusque-là acceptés. Il entérine aussi l'idée d'une supervision extérieure, directe et indirecte, des forces terrestres syriennes et israéliennes et de leurs réserves d'armements, ainsi qu'un ajustement de la frontière sur près de cinquante mètres. Lors des réunions avec son interlocuteur israélien, Shlomo Yanai⁹⁹, ces concessions sont faites à la condition que les Israéliens acceptent la ligne du 4 juin 1967, comme base de négociation sur la frontière commune¹⁰⁰. Les Syriens acquiescent, en outre, à la présence de stations de pré-alerte sur le Golan pour une période de dix ans, à condition qu'elles soient gérées par les Etats-Unis et la France. Le ministre syrien des Affaires étrangères apportera son soutien à ces concessions lors de réunions avec Dennis Ross et Madeleine Albright, en marge des négociations de

⁹⁷ Entrevues avec l'auteur, 3 et 25 mai 2005.

⁹⁸ Entrevue avec l'auteur, 25 mai 2005.

⁹⁹ Alors directeur de la Planification au sein des Forces de défense israéliennes.

¹⁰⁰ Ross, 2004 : 560.

Shepherdstown : il déclare que la station pourra demeurer sur le Golan, contrairement à ce qu'avaient noté les Américains, à condition qu'elle soit gérée par les Américains et non les Israéliens, de préférence sous drapeau onusien.

Pressé par la maladie et convaincu de la volonté de Barak d'avancer rapidement, le président Al-Assad accélère le processus. En charge du comité de l'eau, Riad Daoudi accepte la participation à un conseil de gestion des eaux pour en contrôler la quantité et la qualité vers le lac de Tibériade/Kinneret. Dans ses mémoires, Ross indique que les Syriens sont prêts à offrir des garanties verbales sur ces questions¹⁰¹. Bill Clinton qualifie leur attitude de « politique de la main tendue »¹⁰². En fin de réunion, une fuite du projet de traité dans la presse israélienne mettra les négociateurs sous pression. L'opinion arabe évoque des concessions excessives de la Syrie. Hafez Al-Assad décide alors de mettre un terme aux discussions. C'est alors que l'idée de débloquer la situation dans le cadre d'un sommet entre Clinton et Assad fait surface.

La fin du chemin : le sommet Assad-Clinton du 26 mars 2000

C'est le sommet de la dernière chance. L'idée émane d'Ehoud Barak. Le Premier ministre informe donc le gouvernement de son intention de conclure un accord sur la base de la ligne du 4 juin 1967, en s'assurant au préalable que la Syrie accepterait de conclure la paix avant qu'un accord définitif ait été trouvé avec les Palestiniens. De nouveau, les deux négociations sont mises en concurrence. Barak décide de tout miser sur une réunion au sommet, en prenant le risque d'un échec ou d'un succès total. Le contenu des propositions qui seront présentées par le président Clinton au président Al-Assad est élaboré en coopération avec Dennis Ross, qui confiera dans ses mémoires ses doutes quant à la possibilité d'obtenir l'accord de la Syrie sur de telles bases¹⁰³ : Barak propose de conserver une bande de territoire de 400 à 500 mètres sur la rive Nord-Est du lac de Tibériade, bien au-delà de la situation à la veille de la guerre de 1967 mais aussi de la ligne de 1923¹⁰⁴. Ross appuie néanmoins l'initiative de Barak et convainc le président Clinton, qui appelle le président Al-Assad pour convenir d'une réunion afin de lui « transmettre un message important qui pourrait permettre la conclusion d'un accord »¹⁰⁵. Aux yeux de Bill Clinton,

¹⁰¹ Ross, 2004 : 554.

¹⁰² Clinton, 2004 : 930.

¹⁰³ Ross, 2004 : 575, 578.

¹⁰⁴ Ainsi que la présence de dix Israéliens dans la station radar du Golan pendant près de huit ans.

¹⁰⁵ Ross relate que Barak préfère se baser sur les cartes de 1967 plutôt que sur celles de 1999, ce qui lui permet d'obtenir près d'un kilomètre de territoire au lieu des 500 mètres demandés. En effet, la ligne des eaux a reculé, entre 1967 et 1999, sous l'effet combiné des graves sécheresses de la fin des années 1990 et l'entreprise de déviation des eaux vers le sud du pays, grâce au grand canal construit dans les années 1950 (Ross, 2004 : 575, 580).

les fuites dans la presse et l'attitude des Israéliens à Shepherdstown ont fini par ébranler la confiance du président syrien¹⁰⁶. De même, Madeleine Albright estime que ce dernier ne pouvait admettre la souveraineté israélienne sur « un pouce de ce qu'il considérait comme territoire syrien »¹⁰⁷. De fait, jusqu'au bout, il aura refusé de céder. Ross évoque pour sa part le manque total d'intérêt de la part du président syrien dès que la mention d'« une frontière mutuellement acceptée » est évoquée ; il estime que, sentant sa fin proche – il allait décéder trois mois plus tard –, le président syrien est préoccupé par sa succession et redoute les retombées potentiellement déstabilisatrices d'un accord de paix risqué. Mais les négociateurs syriens contestent cette vision des choses¹⁰⁸. A leurs yeux, la décision du président malade de faire le déplacement de Genève, alors qu'il n'entreprenait plus de longs voyages, atteste qu'il pensait un accord encore possible sur les questions essentielles. Le président Clinton annonce, durant la session, que Barak accepte la ligne du 4 juin 1967 mais qu'il veut s'assurer qu'Israël conserve la souveraineté sur les eaux du lac de Tibériade et du Jourdain, en proposant une frontière qui prive la Syrie de tout accès à l'eau. Le président Al-Assad en conclut que « donc ils ne veulent pas la paix » et ce sentiment motive son refus de céder. La réunion s'achève sur un échec retentissant.

Le processus s'éteint définitivement. L'élection d'Ariel Sharon mettra bientôt un terme, du côté israélien, à toute velléité de relance des négociations. Pour sa part, le gouvernement syrien ne peut bientôt plus légitimer, auprès de sa propre population et de l'opinion arabe, la poursuite du dialogue avec Israël en pleine répression de l'Intifada.

QUELLE STRATEGIE DE POUVOIR POUR LA SYRIE AUJOURD'HUI ?

Plus de cinq ans après l'interruption du processus et le décès du président Hafez Al-Assad, quelles sont les perspectives de paix entre la Syrie et Israël ? Le président Bachar Al-Assad dispose-t-il des mêmes ressources que son père en termes de temps et d'alternatives à un accord avec Israël ? Possède-t-il toujours le pouvoir de renforcer sa position de négociation en maniant d'autres acteurs et d'autres enjeux régionaux, au gré de stratégies d'emboîtement où son père était passé maître ?

La position officielle du président syrien est aujourd'hui de rappeler à la fois « le grand intérêt porté par la Syrie aux négociations de paix avec Israël »¹⁰⁹, et l'impossibilité de la

¹⁰⁶ Clinton, 2004 : 945.

¹⁰⁷ Albright, 2003 : 614.

¹⁰⁸ Entrevue avec le Dr. Walid Al-Moallem, 25 mai 2005.

¹⁰⁹ Entrevue avec l'auteur, 2 mars 2005. Lors de cette entrevue, le président Al-Assad mentionna l'annonce prochaine du retrait des troupes syriennes du Liban. Cette annonce eut lieu lors du discours présidentiel du 5 mars 2005, devant le parlement syrien.

paix « sans retour de la terre occupée »¹¹⁰. Il parle d'une reprise « sans conditions » du dialogue, tout en invoquant la relance du processus là où il s'est arrêté, selon la formule consacrée par Madrid de la terre en échange de la paix¹¹¹. Il en appelle, en outre, au rôle de l'Europe en raison de ses liens historiques et culturels avec la région arabe, à la différence des Etats-Unis. Cet appel à l'Europe est au demeurant une constante de la politique étrangère syrienne, désireuse de contrebalancer l'alliance stratégique entre les idéologues de l'administration Bush et l'aile radicale du Likoud en Israël. De ce point de vue, l'accord d'association avec l'Union européenne ouvre des perspectives intéressantes pour le pays, puisque ce texte signé en octobre 2004 prévoit l'ouverture de nouveaux marchés aux produits syriens. Mais il doit encore être ratifié par les 25 pays membres de l'Union. Et certains pourraient assujettir ce processus aux évolutions de la situation libanaise. Si ces ratifications parlementaires étaient obtenues – malgré l'hostilité des Etats-Unis –, la Syrie serait le dernier pays méditerranéen à adhérer au processus de Barcelone. Elle verrait alors ses exportations vers l'Europe, dont la part avait chuté de 50 % en 1990 à moins de 20 % en 1993, considérablement stimulées. Mais il est difficile de voir là un contreponds stratégique suffisant à l'hégémonie des Etats-Unis qui, sur fond de « lutte contre le terrorisme », paraissent animés d'un désir messianique de « démocratisation » et de « réforme » dans le monde arabe. De ce point de vue, le contexte stratégique s'est considérablement modifié depuis le déclenchement, le 19 mars 2003, de la guerre en Irak.

Les conséquences du tournant stratégique régional

La chute du régime de Saddam Hussein en avril 2003 et l'occupation de l'Irak par une coalition anglo-américaine ont redistribué radicalement les cartes régionales à la fois en termes de contrôle des ressources pétrolières, de définition des zones d'influence et de rapports de force. Cette nouvelle donne est vécue de façon traumatique par le pouvoir syrien, déjà affaibli par le décès d'Hafez Al-Assad. Paradoxalement, la Syrie est le principal perdant de la chute de son rival historique irakien. Depuis la fin des années 1990, la Syrie et l'Irak avaient en effet noué des relations économiques solides : près de 150 000 barils de pétrole brut étaient importés chaque jour par la Syrie pour sa consommation intérieure, à des prix très inférieurs à ceux du marché. La production nationale de pétrole était, pour sa part, exclusivement destinée à l'exportation. La perte de cette rente pétrolière et la fin des accords de libre-échange¹¹², signés entre les deux pays en 2002, sera certes en partie compensée dès la fin des opérations militaires par le développement du commerce des marchandises transitant par le port d'Alep à destination des importateurs privés irakiens, et par les revenus non négligeables tirés des touristes irakiens. Mais ces nouvelles ressources

¹¹⁰ *Ibid.*, cité dans *Al Baath*, 6 mars 2005.

¹¹¹ *Position officielle du Président Bachar Al-Assad sur les négociations de paix*, MAE, Damas, 2005.

¹¹² Le marché irakien était devenu le débouché principal des productions industrielles et agricoles de la Syrie.

sont loin d'être suffisantes face à la baisse considérable des revenus pétroliers, avec ce que cela signifie en termes de dégradation d'une situation économique déjà difficile. Officiellement, près de 12 % de la population est à la recherche d'un emploi, deux fois plus qu'il y dix ans ; mais le taux de chômage réel serait plus près de 20 % selon des sources non officielles¹¹³.

Surtout, de partenaire économique et parfois stratégique, l'Irak est devenu un voisin imprévisible. Et les Etats-Unis ont acquis, en renforçant leur présence militaire dans le Golfe, une position géostratégique dominante dans la région. Or malgré la coopération active de la Syrie en matière d'information sur les réseaux islamistes depuis le 11 septembre 2001, les pressions du gouvernement américain ne cessent de s'accroître sur Damas depuis 2003. La question de la sécurisation de la frontière entre l'Irak et la Syrie constitue de ce point de vue le principal sujet de litige officiel, les Etats-Unis accusant Damas de faciliter le passage des combattants en lutte contre la présence étrangère en Irak. D'une manière générale, la politique syrienne des Etats-Unis a reposé ces dernières années sur trois piliers : le retrait du Liban, la situation de la minorité kurde et la démocratisation du régime. Mais l'administration américaine est partagée entre partisans de la carotte et tenants du bâton : faut-il changer de régime à Damas ou mettre le pouvoir actuel sous forte pression¹¹⁴ ? Ces débats ont culminé lors de l'adoption par le Congrès, le 9 novembre 2003, de sanctions économiques et diplomatiques contre Damas¹¹⁵.

Malgré ces tensions, les Etats-Unis mènent avec constance une stratégie visant à priver la Syrie de toutes ses cartes stratégiques, afin de réduire les options à sa disposition face à Israël. Ce jeu de *roll-back* de la puissance syrienne¹¹⁶ affaiblit considérablement le pays, contraint de reconsidérer l'ensemble de son jeu. Dans ce contexte, la récente amélioration des relations avec le voisin turc, et le renforcement de l'alliance iranienne ne suffiront sans doute pas à compenser l'érosion du pouvoir de marchandage que donnait à la Syrie sa zone d'influence au Liban.

• La Syrie, le Liban et les Palestiniens

Les marges de manœuvre de la Syrie rétrécissent à mesure que se développent les retombées de la crise libanaise. Cette conclusion s'impose au lendemain de la publication quasi simultanée du rapport de la commission d'enquête internationale dirigée par le procureur allemand Detlev Mehlis¹¹⁷ sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais

¹¹³ <http://www.lasyrie.fr>, Actualités de l'économie, 21 juillet 2005.

¹¹⁴ Voir les injonctions de l'un des anciens directeurs des affaires du Moyen-Orient au *US National Security Council* et ancien analyste de la CIA, Flynt Leverett, qui recommande clairement l'« engagement conditionnel » de la Syrie sur la voie du processus de la paix, en l'amenant à coopérer sur les dossiers du terrorisme et de l'Irak, tout en brandissant la menace des coûts et des conséquences de sa non-coopération. Leverett, 2005 : 156-166.

¹¹⁵ Le « Syria Accountability Act & Lebanese Sovereignty Restoration Act » (SALSA) sera signé par le président Bush le 12 décembre 2003.

¹¹⁶ Pierret, 2004 : 16.

¹¹⁷ Instaurée par la résolution 1595 du Conseil de sécurité, votée le 7 avril 2005.

Rafic Hariri, le 14 février 2005, et du deuxième rapport semi-annuel du secrétaire général des Nations unies, préparé par son envoyé spécial Terje Roed-Larsen, sur les progrès dans l'exécution de la résolution 1559 demandant le retrait des troupes syriennes du Liban.

Sur la base de témoignages divers, le rapport Mehlis conclut à une « implication à la fois libanaise et syrienne dans l'acte terroriste »¹¹⁸, sans en spécifier encore les tenants et aboutissants ou en identifier tous les auteurs. Publié le 25 octobre 2005, le rapport Roed-Larsen accentue la pression sur la Syrie en faisant état de « flux d'hommes et d'armements au travers de la frontière libanaise depuis la Syrie », et précisant que cette dernière avait reconnu ces faits¹¹⁹.

En effet, l'adoption le 2 septembre 2004 de la résolution 1559 du Conseil de sécurité avait abouti à la remise en question de la présence militaire syrienne au Liban. Ce retrait définitif, depuis le 26 avril, prive le pays d'une carte importante dans la relation avec Israël.

Il renforce en revanche la stratégie palestinienne de la Syrie. Loin des dissensions stratégiques qui caractérisaient la période Arafat¹²⁰, la Syrie est confortée sur plusieurs fronts à la fois. La visite à Damas du nouveau président palestinien Mahmoud Abbas, le 6 décembre 2004, a relancé un partenariat direct entre le pays et la direction du mouvement national palestinien¹²¹. Tandis que le renforcement des liens avec les dirigeants du Hamas et du Jihad islamique, dont les bureaux sont établis à Damas, permet à la Syrie de se poser en médiatrice potentielle entre les différentes factions palestiniennes¹²².

Mais le Hezbollah libanais reste l'atout maître de la stratégie régionale de la Syrie. Ce qui explique l'insistance des Etats-Unis envers une application complète de la résolution 1559, avec le désarmement des milices libanaises et non libanaises. En filigrane se joue ici la question des camps palestiniens, et notamment le débat sur la pleine intégration de cette population dans la société libanaise, avec à la clé l'abandon du droit au retour en Palestine¹²³. Le Liban est ainsi, de bout en bout, à la fois acteur et enjeu indirects de la relation entre la Syrie et Israël. De tout temps, Damas a combattu toute velléité de paix

¹¹⁸ Cette conclusion se fonde sur « l'infiltration des institutions et de la société libanaises par les services de sécurité syriens et libanais qui agissent en tandem », estimant qu'il « serait difficile d'envisager le scénario d'un complot d'assassinat aussi complexe sans leur connaissance des faits ». Voir *Report of the International Independent Investigation Commission Established Pursuant to Security Council Resolution 1595 (2005)*, Detlev Mehlis, Commissioner, UNIIIC, Beyrouth, le 19 octobre 2005, Paragraphe 203, p. 53, rapport publié officiellement le 21 octobre 2005. La mission d'enquête se poursuivra jusqu'au 15 décembre 2005.

¹¹⁹ *The Daily Star*, 27 octobre 2005.

¹²⁰ Notamment sur la question de la paix séparée avec Israël.

¹²¹ Les contacts s'étaient maintenus au travers de Farouk Kaddoumi qui, à la tête du Fatah, incarnait l'opposition à la « capitulation » d'Oslo.

¹²² Les dirigeants des mouvements radicaux palestiniens établis à Damas, Khaled Mech'aal (Abou Al-Walid), dirigeant du bureau du Hamas, et Ziad Nkhaleh (Abou Tarek), bras droit du secrétaire général du Jihad islamique, ont été reçus par le président syrien le 15 septembre 2005. *An-Nahar*, 15 septembre 2005 : 17.

¹²³ Le fameux débat sur le « *tawtin* » ou l'attribution des droits civils et politiques aux réfugiés palestiniens dans le monde arabe – entreprise qui remettrait en cause leurs revendications pour la reconnaissance du droit au retour ou à la compensation pour l'exil subi depuis la création d'Israël, en 1948.

séparée entre Israël et le Liban¹²⁴, malgré les essais répétés de Peres à Barak de mettre la reprise des négociations israélo-libanaises sur la table des discussions avec la Syrie, en échange d'éventuelles concessions territoriales¹²⁵. Car le contrôle du Liban représente un atout stratégique majeur pour la Syrie, menacée d'encerclement depuis la vallée de la Bekaa frontalière et le Golan, en cas de conflit militaire avec Israël.

La question du soutien au Hezbollah libanais et de la frontière entre le Liban et Israël s'imbrique de la même manière dans cette stratégie de pouvoir. Le couronnement des opérations de guérilla, menées par l'aile militaire du Hezbollah au sud du pays, mènera à l'évacuation, le 24 mai 2000, par Israël et ses milices supplétives libanaises (ALS), de la zone occupée depuis 1978. La question des frontières entre le Liban et Israël n'est pas pour autant réglée. Le Hezbollah appellera à la continuation de la lutte armée, afin de libérer cette parcelle de territoire libanais – les fermes de Chebaa – qui reste sous occupation israélienne. Les Nations unies avaient pourtant constaté l'exécution de la résolution 425 du Conseil de sécurité lors de ce qu'elles considéraient comme un retrait complet des troupes israéliennes, au-delà d'une frontière virtuelle appelée la « Ligne bleue »¹²⁶. Mais cette conclusion sera remise en cause par les autorités libanaises et syriennes, qui affirmeront la souveraineté libanaise sur les fermes situées sur la frange occidentale du Golan, même si elles furent occupées par Israël dans le cadre de la conquête du territoire syrien¹²⁷. Une récente étude israélienne conclura d'ailleurs également à la souveraineté libanaise sur cette partie du Golan, sur la base des archives officielles françaises de la période du Mandat¹²⁸. La question des droits hydrauliques dans la région occidentale des Fermes, notamment le fleuve Hasbani et son affluent le Wazzani, constitue un facteur supplémentaire de complication¹²⁹. Ces enjeux sont revenus au devant de la scène lors des tensions très vives

¹²⁴ Ainsi que les velléités du parti phalangiste, allié d'Israël, de conclure une paix séparée avec le voisin hébreu. Un accord était conclu, le 17 mai 1983, par le président Amine Gemayel à la suite de l'assassinat, en septembre 1982, de son frère Bachir, porté au pouvoir par les Israéliens. Une coalition de forces libanaises, alliées à la Syrie, reprend alors la tête du pouvoir libanais, en février 1984, et annule l'accord de paix séparée.

¹²⁵ Ross mentionne, par exemple, la réserve énoncée par Barak, lors des sessions de Shepherdstown de 2000, sur la mention faite du « dépôt » de Rabin par le président Clinton à la seule condition que Farouk Al-Chareh accepte la reprise des négociations avec le Liban. Ross, 2004 : 551.

¹²⁶ D'après Elizabeth Picard, 98 % de cette ligne correspondent au tracé de 1923, selon les cartographies des Nations unies, basées sur les cartes établies par les puissances mandataires française et britannique. Cette frontière sera reconnue par les deux parties lors des accords d'armistice de 1949, avec toutefois quelques réserves de leur part. Picard, 2000 : 38.

¹²⁷ En mai 2005, le ministre syrien des Affaires étrangères remettra aux Nations unies un document officiel syrien, attestant de la souveraineté libanaise sur cette partie du territoire. Entrevue avec le Dr. Walid Al-Moallem, 25 mai 2005.

¹²⁸ Les recherches du Dr. Asher Kaufman de l'Institut Truman de l'Université hébraïque, *Haaretz*, 26 juin 2002.

¹²⁹ Les travaux de l'historien libanais Issam Khalifeh mettent à jour la conclusion d'un accord entre la France et la Grande-Bretagne, en 1935, selon lequel la frontière entre la Syrie et le Liban épouserait la ligne du bassin versant sous le mont Hermon, plaçant le versant occidental du mont Hermon au Liban, et la partie orientale en Syrie. Khalifeh, 1985.

nées, en 2002, de la décision du Liban d'exploiter les sources du Wazzani, dans cette partie de son territoire qui fut occupée par Israël entre 1978 et 2000¹³⁰. Ils resurgissent aujourd'hui à la faveur du retrait des troupes syriennes d'avril 2005, avec le débat sur le désarmement du Hezbollah et l'adoption par le Conseil de sécurité, le 29 juillet 2005, de la Résolution 1614, dont le paragraphe 6 appelle le gouvernement libanais à déployer ses forces armées au sud du pays, afin de contrôler la frontière avec Israël.

• L'axe Syrie-Turquie-Iran

La Syrie tente de rompre son nouvel isolement en développant une politique de partenariat avec ses voisins immédiats et ses partenaires régionaux. Le rapprochement circonstanciel avec la Turquie et le renforcement de l'alliance vieille de vingt ans avec l'Iran, symbolisé par une visite du président syrien à l'été 2005, ouvrent d'importantes perspectives de coopération entre les trois pays, également inquiets des conséquences de la nouvelle configuration politique irakienne. Derrière ce bouleversement se profilent en effet les intérêts économiques et stratégiques des Kurdes, soutenus par la puissance américaine. Cette situation rapproche les perceptions turque et syrienne des questions de sécurité régionale, ouvrant en conséquence des possibilités de concertation sur le dossier de l'eau.

En réponse aux injonctions d'Ankara, la Syrie avait expulsé de son territoire le leader kurde, Abdullah Öcalan, qui sera capturé par les autorités turques en février 1999 et condamné à la prison à vie. Le « problème » kurde cessait de porter ombrage aux relations mutuelles. Entre 2001 et 2003, divers accords sécuritaires sont conclus, et un protocole sur l'eau est signé le 23 août 2001. Emis par les autorités hydrauliques des deux pays, il précise les éléments de la future collaboration, autour de programmes communs de formation, d'échange et de partenariat. La Syrie considère cet échange comme important afin d'« atteindre une solution juste pour le partage des eaux de l'Euphrate entre les trois Etats » avec pour but « d'amener les relations bilatérales au meilleur niveau possible », tandis que le côté turc estime qu'il s'agit « d'un début de dialogue entre les deux pays », en insistant sur le fait que les deux parties ont « une volonté réelle de dépasser les difficultés et surmonter les obstacles »¹³¹. La relance se fera aussi du côté irakien, où se rendra une délégation d'officiels turcs afin d'« examiner les problèmes liés aux ressources hydrauliques de l'Euphrate et du Tigre »¹³². Cet embryon de détente aboutira à la signature d'un protocole d'exécution le 19 juin 2002, qui fait suite à un accord de collaboration de novembre 2001 en matière de lutte contre le terrorisme. Le lien entre les dossiers de l'eau et de la sécurité est ainsi établi, une fois de plus. Le protocole de juin 2002 est conclu entre les autorités du GAP (Turquie) et celles du GOLD (Syrie)¹³³. Il est vrai que le projet ne mentionne pas le partage des eaux

¹³⁰ Blanford, 2002.

¹³¹ Les déclarations du ministre syrien T. Al-Atrash et du ministre d'Etat pour les Affaires du projet du GAP, M. Yilmaz, sont citées par l'agence syrienne d'informations officielles Syrian Arab News Agency (SANA), 24 août 2001.

¹³² *Al-Hayat*, 2002 : 15.

¹³³ Güneydogu Anadolu Projesi (Autorité du grand projet d'Anatolie du Sud-Est) et le General Organisation for

communes ni la construction, par la Turquie, d'infrastructures de drainage qui empêcheraient la pollution des eaux en aval. En revanche, la Turquie s'engage à partager son expertise hydraulique en organisant des séminaires ciblés pour les ingénieurs syriens, invités à participer aux programmes d'irrigation, de participation rurale et d'amélioration des sols. La Turquie s'assure ainsi une alliance régionale utile face à la nouvelle donne irakienne, tout en s'octroyant une place de médiateur potentiel dans le conflit israélo-arabe¹³⁴. Ce choix de la coopération culminera lors de la visite historique du président syrien en Turquie, en janvier 2004, puis lors de la visite de Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan en Syrie, en janvier 2005.

En échange d'accords de coopération économique et de projets communs dans la région contestée de l'ancien Sandjak d'Alexandrette (province turque de Hatay), la Syrie met officieusement entre parenthèses ses revendications sur ce territoire cédé par la France en 1939. Quant à la Turquie, elle maintient son alliance militaire avec Israël, mais la nouvelle doctrine de sécurité nationale publiée en novembre 2004 ne mentionne plus la Syrie et l'Iran comme des menaces pour le pays¹³⁵. L'Iran, pour sa part, conforte ses positions régionales, pour la partie de bras de fer qui s'engage avec la communauté internationale, et notamment avec les Etats-Unis, à propos du développement de ses capacités nucléaires.

Les contraintes politiques intérieures : un jeu à double niveau ?

Comme nous l'avons vu, le processus décisionnel syrien, sous la présidence de Hafez Al-Assad, ne relevait pas du « jeu à double niveau » ; même si l'inquiétude des militaires à l'égard de leur éventuelle réinsertion dans la vie civile, même si les opinions publiques syrienne et arabe, influençaient le pouvoir. Le négociateur Riad Daoudi rappelle à cet égard que chaque décision prise par Hafez Al-Assad dans le cadre des négociations de paix était évaluée au regard de son impact sur l'opinion syrienne¹³⁶.

Mais, depuis 2000, les contraintes intérieures et les dynamiques internationales s'imbriquent de telle sorte que l'on peut véritablement parler d'un jeu à double niveau¹³⁷. La société syrienne n'est pas monolithique ni prisonnière d'un carcan politique figé. Choqués par les scènes de destruction dans les rues de Bagdad, les intellectuels et militants syriens des droits de l'Homme sont profondément hostiles à l'occupation étrangère de tout pays

Land Development (Organisation générale pour l'exploitation des terres). Voir Daoudy, 2005.

¹³⁴ Les récentes propositions de médiation turques ont été froidement accueillies, lors de la visite d'Erdogan en Israël, en mai 2005.

¹³⁵ Pierret, 2004 : 33.

¹³⁶ Entrevue avec l'auteur, 10 septembre 2005.

¹³⁷ Ce qui confirme la thèse de Burrowes & DeMaio, selon laquelle « l'internalisation des politiques internationales et/ou l'internationalisation des politiques intérieures » ne survient, dans le cas de la Syrie, qu'en phase de bouleversement de l'entité politique. Burrowes & DeMaio, 1975 : 504.

arabe. Ils n'en appellent pas moins à l'ouverture politique du pays. A la différence de l'Irak, le changement ne pourra se faire en Syrie par le biais des « chars américains » martèle l'ancien leader communiste Riad Al-Turk, libéré en 2001 après une longue incarcération¹³⁸ ; de la même manière, le dissident communiste Yassin Al-Haj Saleh, emprisonné pendant seize ans, appelle au changement graduel plutôt qu'au bouleversement radical¹³⁹. Militants communistes, intellectuels exilés et Frères musulmans entre autres, ont par ailleurs signé le 14 octobre 2005 la « Déclaration de Damas », dénonçant le pouvoir et appelant aux réformes démocratiques. Même si certains évoquent déjà l'effondrement du régime et la mise en place d'un gouvernement de coalition nationale qui négocierait avec « certaines forces du pouvoir sortant » pour préserver les structures étatiques du pays¹⁴⁰, ces mouvements se distinguent manifestement de ceux basés aux Etats-Unis et semble-t-il mis sur pied par le Département d'Etat américain : le Parti de la réforme du jusque-là méconnu « Chalabi syrien », Farid al-Ghadri ; et le Conseil national syrien. Ceux-là ont en effet pour objectif déclaré le changement de régime. Mais, outre une naissance politique très soudaine, les déclarations de Ghadri en faveur d'Israël et le lobbying actif entrepris auprès des groupes pro-israéliens de la scène politique américaine ne contribuent guère à renforcer une légitimité déjà incertaine auprès de l'opposition établie, et encore moins auprès de la population. L'alternative des Frères musulmans, un temps envisagée par les Etats-Unis, a été rapidement écartée, face aux craintes exprimées par Ariel Sharon de collusion des islamistes à l'échelle régionale. Au total, l'administration Bush ne parvient pas à mettre sur pied une alternative politique crédible.

Mais, à l'intérieur du pays, le sursaut des intellectuels et des membres de la société civile témoigne des bouleversements considérables d'une société en mal de développement. L'opposition revendique ainsi son entrée sur la scène politique ; et l'évolution du contexte régional lui offre sans doute une opportunité historique d'obliger ce système jusque-là hermétique à engager le dialogue. Le président syrien n'a-t-il pas annoncé la tenue du 10^e Congrès régional du parti Baas, du 6 au 9 juin 2005, dans le même discours où il informait du prochain retrait des troupes syriennes du Liban, le 5 mars devant le Parlement ? Selon lui, un « grand bond en avant » devait être réalisé en vue d'une réforme de la société¹⁴¹.

Ce congrès du Baas devait donc avoir valeur de tournant, et les attentes étaient immenses. L'impression première est que le « grand bond » n'a pas eu lieu. L'article 8 de la Constitution, qui prône le « rôle dirigeant du parti Baas sur l'Etat et la société », n'a pas été abrogé. Le rôle du parti a même été revalorisé dans le discours présidentiel. Mais une analyse approfondie permet de nuancer ce tableau. Sous couvert de continuité formelle, une

¹³⁸ Fondateur d'une coalition de sept partis d'opposition, le Rassemblement national démocratique.

¹³⁹ *The New York Times*, 4 juin 2005.

¹⁴⁰ Voir l'interview de l'intellectuel syrien Burhan Ghalioun, dans *L'Orient Le Jour*, 27 octobre 2005 : 10.

¹⁴¹ *Al Baath*, 6 mars 2005. Une analyse de la presse officielle, dans les jours qui suivent ce discours, met en exergue la volonté de souligner le soutien international mais aussi intérieur en faveur de cette décision historique. « Le discours souligne son souci de préserver les intérêts nationaux », *Al Baath*, 7 mars 2005 : 3 ; « Félicitations arabes et internationales par rapport aux positions du Président Assad » et « Oui aux positions d'Assad patriotiques et nationalistes », *Al Baath*, 9 mars 2005 : 1 et 3.

évolution idéologique substantielle s'est produite. Certains tabous sont tombés. Pour la première fois depuis plus de trente ans, l'instance dirigeante a débattu officiellement et publiquement de la séparation du Parti et de l'Etat, de la nécessité d'alléger la tutelle des services de sécurité, de l'ouverture du système à une plus grande participation populaire et de la liberté d'expression. Des recommandations concrètes ont été faites, comme la décision d'ouvrir le système aux autres partis¹⁴², de réduire les domaines couverts par la loi sur l'état d'urgence de 1963, en vue de son abrogation prochaine, d'élaborer une nouvelle loi de la presse, et d'adopter l'économie sociale de marché, en rupture avec l'idéologie socialisante chère aux partis nationalistes issus des années 1960¹⁴³. Pour la première fois aussi, une pétition d'intellectuels et militants des droits de l'Homme demandant la libération des prisonniers politiques¹⁴⁴ obtenait une reconnaissance officielle ; même si la réponse fut que ces questions seraient traitées ultérieurement. Pour la première fois enfin, le gouvernement syrien a soulevé la question de la minorité kurde, en décidant de revoir les résultats du recensement de 1962. Cette décision renvoie à l'épineuse question de l'attribution de la nationalité syrienne aux 225 000 Kurdes présents dans le nord-est du pays, et descendants des réfugiés venus clandestinement de Turquie dans les années 1960¹⁴⁵. L'une des conséquences de la guerre en Irak aura en effet été l'émergence de cette question sur la scène politique syrienne, avec notamment des scènes de violence entre supporters kurdes et arabes, lors d'un match de football dans la région de Hassaké, en mars 2004¹⁴⁶. La répression a fait vingt-cinq morts selon les autorités, près de quarante selon les groupes kurdes.

Au total, l'ouverture politique et économique, qui renforcerait Bachar Al-Assad, reste contrôlée mais la volonté du président d'asseoir son pouvoir est avérée. Il s'est séparé de l'aile dure représentée par les anciennes générations du parti Baas qui avaient servi son père¹⁴⁷ et réorganisé les nominations au sein du Comité central du parti¹⁴⁸. Il a entrepris

¹⁴² A la condition, toutefois, qu'ils ne soient ni confessionnels, ni ethniques – un message aux Frères musulmans et aux onze partis kurdes (dont Yakiti, Azadi, le Parti démocratique progressiste kurde, le Parti démocratique Kurde, etc.) qui sont officiellement interdits. Ces partis ne sont pas sécessionnistes mais demandent la reconnaissance de leurs droits (nationalité, langue).

¹⁴³ *As-Safir*, 9 juin 2005 ; *As-Safir*, 10 juin 2005 ; *An-Nahar*, 10 juin 2005.

¹⁴⁴ *As-Safir*, 9 juin 2005.

¹⁴⁵ Près de 9 % de la population syrienne est d'origine kurde. La majorité de la population kurde est pleinement intégrée depuis des générations.

¹⁴⁶ Les incidents dans la région de Jézireh, au nord-est du pays, ont pour origine lointaine le déplacement forcé de villages entiers, lors du début de la construction du barrage de l'Euphrate en 1973, dont la population s'est rabattue sur les régions habitées par une majorité de Kurdes.

¹⁴⁷ A l'instar du vice-président Abdel Halim Khaddam, chargé du dossier libanais de 1975 à 1998. Cette dynamique avait débuté, dès 1998, par la mise à la retraite du général Hikmat Shihabi, chef d'état-major, qui avait émis des réserves sur la nouvelle succession.

¹⁴⁸ D'anciens hommes forts comme le général Mustafa Tlass, ancien ministre de la Défense, ou le général Bahgat Soleiman, chef de la section 251 des services des renseignements généraux et théoricien du régime de succession, ne seront pas reconduits.

aussi de recevoir et rassurer les hauts gradés militaires sur « l'importance du rôle de l'armée »¹⁴⁹. Il s'est entouré de membres de sa famille, en la personne de son frère Maher, véritable commandant des brigades de la Garde républicaine chargées de la protection du palais présidentiel, ou de son beau-frère Assef Shawkat, qu'il a nommé à la tête des renseignements militaires.

Une « fuite » vers la presse de la version complète du rapport Mehlis révèle pourtant le nom de Maher Al-Assad et Assef Shawkat parmi la liste des suspects présumés. Cette mise en accusation de personnalités importantes du régime fragilise le pouvoir du jeune président syrien. Les menaces de sanctions économiques sont désormais brandies par la France et les Etats-Unis, qui exigent une plus grande coopération des autorités syriennes. Le point d'orgue en est la résolution 1636, adoptée le 30 octobre 2005 à l'unanimité des pays membres du Conseil de sécurité. Le texte de la résolution constitue une version édulcorée du projet de résolution soumis le 25 octobre 2005, par les Etats-Unis et la France, dans lequel étaient explicitement évoquées des mesures de sanctions individuelles (interdiction de voyage et gel des avoirs) à l'encontre des responsables syriens mentionnés dans le rapport Mehlis¹⁵⁰. Le texte appelle aussi à l'application de sanctions diplomatiques et économiques, en cas de non coopération. La Russie, la Chine et l'Algérie ayant fait connaître leur opposition à tout projet d'application de sanctions à l'encontre de la Syrie¹⁵¹, les co-parrains français, britanniques et américains ont dû supprimer les deux paragraphes faisant allusion à l'application de sanctions. La résolution 1636 exige donc la « pleine coopération de la Syrie » avec la mission d'enquête des Nations unies par l'arrestation de tout citoyen ou responsable soupçonné, et leur mise à la disposition de la commission Mehlis. Le texte prend note des « conclusions de la commission selon lesquelles les autorités syriennes ont coopéré avec elle sur la forme mais non sur le fond »¹⁵². La commission « pourra, si nécessaire, envisager d'autres mesures » si cette coopération n'est pas effective au 15 décembre 2005, date à laquelle se terminera la mission du procureur Mehlis, qui publiera son rapport final. Le préambule de la résolution se réclamant du Chapitre VII de la Charte des Nations unies, ces mesures s'inscrivent *de facto* dans le cadre des mesures de sanction prévues en cas d'actes d'agression.

Pour la Syrie, la faiblesse des démonstrations juridiques du rapport Mehlis témoigne de la nature et des objectifs essentiellement politiques des conclusions émises. Par ailleurs, deux personnalités-clés du processus de négociation avec Israël ont récemment exprimé leur point de vue sur le rapport et ses conséquences. Walid Al-Moallem, qui intervient désormais en tant que vice-ministre des Affaires étrangères, conteste que la Syrie n'ait pas coopéré à l'enquête. A ses yeux, se profile un nouvel ordre régional, qu'il qualifie de « Sykes-Picot 2 », visant à redessiner les frontières des Etats arabes sur une base confessionnelle et ethnique¹⁵³.

¹⁴⁹ *Al Thawra*, 4 mai 2005 : 1.

¹⁵⁰ *Le Monde*, 26 octobre 2005.

¹⁵¹ *The New York Times*, 26 octobre 2005.

¹⁵² *Al Hayat*, 1^{er} novembre 2005 ; *The International Herald Tribune*, 1^{er} novembre 2005 ; *L'Orient Le Jour*, 1^{er} novembre 2005.

¹⁵³ *Al Hayat*, 26 octobre 2005.

Riad Daoudi estime, quant à lui, que le procureur Mehlis n'a pas donné à l'enquête les moyens de réussir. La coopération de la Syrie est allée selon lui bien au-delà des exigences du paragraphe 7 de la résolution 1595, qui demandait l'échange et l'obtention d'informations¹⁵⁴. La question sera finalement de savoir si la communauté internationale opérera pour les sanctions, un tribunal international ou si elle fera le choix de laisser juger les responsables directs de l'attentat, en offrant la possibilité au sommet du pouvoir syrien de faire le tri et de lancer les réformes en situation de force.

Dans ce contexte, la population retient son souffle et vit dans l'inquiétude de sanctions économiques, voire d'une invasion américaines. Les différentes couches de la société se partagent entre la crainte de l'avenir, un certain fatalisme face à l'inexorable mais aussi la détermination à défendre le pays contre les « menaces » des Etats-Unis¹⁵⁵, comme en témoignent les remarques de la rue ou le prêche de la mosquée des Omeyyades à la veille de la fin du Ramadan¹⁵⁶.

En tout état de cause, le précédent irakien ne représente guère, pour la population syrienne, un modèle de transition. Elle souhaite ardemment une sortie de l'isolement dans lequel a été confiné le pays mais les craintes de l'instabilité et de l'ingérence extérieure sont fortes. Elle ne veut pas non plus faire les frais de sanctions internationales dont elle paiera le prix fort. L'effet de nouvelles mesures à l'encontre du pays serait désastreux pour une économie syrienne déjà dans une « situation déplorable », selon un expert du Council on Foreign Relations de Washington¹⁵⁷. En vigueur depuis mai 2003, les sanctions américaines avaient déjà refroidi les investisseurs internationaux. Mais Bachar Al-Assad reste populaire, malgré les derniers bouleversements. Les mois à venir révéleront donc la capacité du leadership syrien à renforcer son assise, en prenant les mesures qui s'imposent, que ce soit la sanction des responsables, y compris au sein des cercles rapprochés du pouvoir, ou l'ouverture politique et économique tant attendue¹⁵⁸. Seule une pleine coopération avec la communauté internationale pourra sauver le pays des menaces qui pèsent aujourd'hui sur lui. Une première mesure a été prise avec la nomination d'une commission d'enquête judiciaire, annoncée le 29 octobre 2005, afin de coopérer avec la commission Mehlis¹⁵⁹. Mais cette décision intervient un peu tardivement aux yeux des observateurs.

Une situation qui rappelle la nécessité, pour la diplomatie syrienne, de développer une

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ Une caricature dans un quotidien officiel syrien montre un Detlev Mehlis habillé en maître d'hôtel, chargé d'un plat fumant intitulé « le rapport » et dans lequel un bras sur lequel est inscrit le sigle « USA » verse divers condiments. *Syria Times*, 30 octobre 2005, p. 3.

¹⁵⁶ Voir « Le rapport est devenu une "vérité" et les Syriens s'apprêtent à défendre leur patrie », *Al Iqtissadiyah* (hebdomadaire économique syrien), 30 octobre 2005 : 1.

¹⁵⁷ Steve Cook cité par *L'Orient Le Jour*, 27 octobre 2005, p. 8.

¹⁵⁸ Lors de son entrevue sur la chaîne télévisée CNN, Bachar Al-Assad avait déclaré que toute personne qui serait reconnue coupable de l'attentat à l'encontre de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri serait considérée comme « traître » à la nation syrienne et serait jugée devant la justice syrienne. CNN, 12 octobre 2005.

¹⁵⁹ *Al Baath*, 30 octobre 2005 ; *Syria Times*, 30 octobre 2005.

stratégie nationale, régionale et internationale adaptée aux nouvelles réalités, au-delà des ajustements tactiques faits en réaction aux pressions internationales. Il s'agit aussi, plus que jamais, d'engager le dialogue en vue d'une réconciliation nationale avec les forces vives du pays. Les perspectives de reprise des négociations de paix dépendront à n'en pas douter de cette stabilisation du contexte intérieur et régional.

CONCLUSION

Notre étude a pu identifier les phases cruciales du processus de paix entre la Syrie et Israël, hiérarchiser les enjeux et les acteurs directs et indirects de la négociation, en termes de sécurité, de territoire ou d'accès aux ressources hydrauliques, et cela au regard du contexte stratégique régional et de son évolution.

Il est de coutume de dire que la Syrie et Israël seraient parvenus à s'entendre sur près des 80 % d'un traité de paix global. Au terme de cette analyse, cela paraît exagéré. Quinze ans après le lancement du processus de paix au Moyen-Orient, les négociateurs syriens continuent de douter de la volonté réelle des dirigeants israéliens de conclure une paix réelle et durable avec leur pays. Les revendications de Damas sont restées constantes tout au long du processus. Mais la paix ne devait pas aux yeux d'Hafez Al-Assad être un instrument stratégique au service de l'hégémonie régionale d'Israël. Certains des négociateurs syriens analysent rétrospectivement les différents gestes de bonne volonté déployés par Israël au fil des années comme une stratégie de neutralisation, le temps de normaliser pleinement les relations avec les Palestiniens et les Jordaniens ou de peser sur les cartes syriennes¹⁶⁰. Cette méfiance est fondée sur la conviction, confortée par l'histoire du conflit israélo-arabe, que les ambitions d'Israël sont de nature expansionniste. Les attermoiements relatifs à l'évacuation des Territoires occupés, la préférence pour la négociation d'accords partiels et de délais supplémentaires font partie de ces stratégies de négociation qui auront réussi à affaiblir les revendications palestiniennes.

Cela étant, nombre de tabous internes et externes ont été levés. Pour la première fois, en plus de cinquante ans de conflit, la société syrienne a été confrontée à une opportunité de paix avec l'ennemi héréditaire. Un processus de connaissance de « l'autre » s'est enclenché. La lecture des témoignages et les entrevues avec les négociateurs confirment l'évolution du climat des discussions : les hommes se connaissent, se retrouvent d'année en année, parlent de leur hantise du conflit et de leur même volonté de préserver leurs enfants des douleurs de la guerre. Par ailleurs, des progrès ont été accomplis sur des enjeux aussi centraux que la sécurité mutuelle, les relations diplomatiques ou la gestion concertée des ressources hydrauliques ; même s'il est vrai qu'il n'y a pas eu d'accord sur les frontières définitives ou

¹⁶⁰ Entrevue de l'auteur avec le Dr. Walid al-Moallem, 3 mai 2005. Entrevue de l'auteur avec le Dr. Butheina Chaaban, ancienne interprète du président Al-Assad lors de ces réunions, et actuelle ministre des Expatriés, 4 mai 2005.

l'allocation des ressources communes. Pourtant, la question de l'eau semble davantage relever, du côté israélien, de l'agenda électoral que d'un obstacle majeur, surtout au regard de l'évolution récente des politiques d'approvisionnement, avec le développement des ressources alternatives, par la désalinisation ou l'importation d'eau de Turquie depuis 2004.

Il est également habituel d'entendre que la négociation a souligné le souci dominant des Israéliens en matière de sécurité et celui des Syriens en matière de territoire. Mais l'Israélien Uri Sagie note avec lucidité l'importance pour son pays de reconnaître aussi les préoccupations de sécurité de la Syrie, qui perçoit Israël comme une menace sérieuse¹⁶¹. Et, du côté syrien, il n'y a pas toujours eu de prise de conscience réelle de l'importance, pour les négociateurs israéliens, de la normalisation ou des gestes destinés à une opinion publique si prompte à faire et défaire ses gouvernants.

En conclusion, la mise en exergue de l'influence des stratégies de pouvoir sur l'évolution de la négociation, et l'impact du facteur temps sur les acteurs, qu'ils soient pressés par les élections (Peres, Barak) ou la maladie (Hafez Al-Assad), permet d'attester du lien entre négociation et pouvoir : le processus est toujours resté le théâtre des relations de pouvoir entre les deux acteurs. Comment évoluera cette relation alors que l'appréhension des enjeux a considérablement changé depuis la guerre en Irak et que la Syrie fait face à des contraintes radicalement nouvelles ? Le Liban revêt une importance stratégique et militaire majeure pour Damas. Cette question, longtemps maniée comme carte de marchandage, est désormais utilisée à son encontre. Même si les différentes forces politiques libanaises rejettent encore unanimement les appels israéliens en faveur d'une paix séparée, l'on assiste aujourd'hui incontestablement à un recul de la puissance syrienne au Moyen-Orient. Ses stratégies semblent désormais osciller entre ajustements tactiques, durcissements et gestes de bonne volonté.

Mais l'alliance avec l'Iran, le rapprochement avec la Turquie, et le maniement des leviers de pression qui lui restent, notamment via le Hezbollah ou les difficultés américaines en Irak, sont autant d'atouts dans l'hypothèse d'une reprise des négociations de paix. La Syrie peut encore agir sur les enjeux indirects de la négociation, c'est-à-dire les intérêts de sécurité régionale des Etats-Unis et de leur allié israélien. Par ailleurs, en appliquant les clauses de la résolution 1559, la Syrie s'est mise en position d'exiger l'application de toutes les résolutions du Conseil de sécurité, à commencer par celles concernant le Golan. Cependant, le pays est aujourd'hui aux prises avec un Premier ministre israélien décidé à régler le conflit israélo-arabe par la force plutôt que la négociation, et peu réceptif à toute idée de restitution du Golan. La dégradation des relations entre la Syrie et les Etats-Unis offre en outre à Ariel Sharon maintes occasions d'accentuer la pression sur le voisin récalcitrant. En témoignait le bombardement par Israël, le 5 octobre 2003, d'un camp présumé de radicaux palestiniens situé près du village de Aïn as-Saheb, aux alentours de Damas ; ou la liquidation d'un responsable du Hamas, le 26 septembre 2004, par l'explosion de sa voiture au cœur de la capitale syrienne. C'étaient les premières incursions israéliennes en territoire syrien depuis plusieurs décennies. La responsabilité de ces deux actes a été tacitement reconnue par Israël, qui exige que la Syrie cesse son soutien au « terrorisme » avant toute reprise du dialogue.

Dans ce contexte, les appels de Damas à la reprise de la négociation bilatérale, depuis la

¹⁶¹ Sagie, 1999.

fin 2003, n'ont eu aucune suite concrète, malgré des signes de la bonne volonté syrienne. Ainsi, depuis fin 2004, les pommes du Golan sont importées à l'intérieur du pays, par l'intermédiaire du CICR. Par ailleurs, la décision a été prise de reconstruire la ville de Kuneitra, laissée en l'état depuis sa destruction délibérée par l'armée israélienne en 1974. Mais les offres syriennes ont été reçues avec scepticisme par les Israéliens, auxquels l'administration Bush a d'ailleurs conseillé de ne pas y répondre¹⁶². Le président israélien Moshe Katsav a invité, en contrepartie, le président Bachar Al-Assad à Jérusalem – une proposition que la Syrie jugea peu sérieuse¹⁶³. En outre, le ministre israélien de la Défense, Shaul Mofaz déclarait récemment que le Golan « resterait toujours dans les mains d'Israël », et annonçait une accélération de la colonisation sur le plateau¹⁶⁴.

Pourtant, un accord de paix israélo-syrien scellerait le règlement global du conflit israélo-arabe. Les retombées seraient considérables pour la société syrienne. Car la militarisation du pays persistera tant que le Golan ne sera pas restitué. La récupération de l'ensemble du territoire national ouvrirait en revanche la voie à la modernisation tant attendue. La réforme du système politique et économique paraît aujourd'hui un impératif stratégique pour le président Bachar Al-Assad, de même que la paix était devenue un impératif stratégique pour son père. Le rôle régional et international de la Syrie en serait conforté, si un consensus national était atteint et la légitimité politique des dirigeants renouvelée. Mais les événements régionaux et internationaux influenceront au plus haut point sur l'assise politique du président, et modifieront ses marges de manœuvre pour la promotion de la réforme et la reprise des négociations. Le contexte stratégique lui étant défavorable, la Syrie sera-t-elle amenée à revoir sa ligne de négociation minimale avec Israël ? Lui faudra-t-il renoncer à revendiquer le retour de l'intégralité du Golan ? Au lendemain de la publication du rapport Mehlis, les déclarations du président Bush condamnent la « déstabilisation » du Liban mais elles exigent notamment de la Syrie qu'elle renonce à son soutien au Hezbollah libanais, à la résistance irakienne, aux radicaux palestiniens et même à l'Iran. L'administration américaine semble réclamer aujourd'hui un « changement d'attitude » de la Syrie, à la manière dont la Lybie était hier rentrée dans le rang, se défendant de toute velléité de « changement de régime »¹⁶⁵. L'enlèvement en Irak et la faiblesse des alternatives actuelles expliquent sans doute cette temporisation. Les options évoquées de sanctions internationales, de changement de régime, voire d'intervention militaire semblent relever d'une logique stratégique nouvelle, dont les contours et les priorités doivent encore être définis entre les Etats-Unis, la France et le reste de la communauté internationale.

Les injonctions répétées en faveur d'une « coopération » totale de la Syrie impliquent-elles une collaboration nécessaire à la mission d'enquête internationale ou la soumission de la Syrie, puissance arabe dominante depuis plus de trente ans, à l'hégémonie des Etats-Unis et de leur allié régional israélien ?

Le pays est pris en tenailles entre les résolutions 1559, 1595 et 1636, les menaces de

¹⁶² Nir, 2004.

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ *Maariv*, 27 septembre 2005.

¹⁶⁵ *International Herald Tribune*, 1^{er} novembre 2005, p. 8.

sanctions économiques et diplomatiques, et les récentes déclarations péremptoires faites par Ariel Sharon à la Knesset, à propos de nouveaux « projets de développement » dans le Golan, identifiant la Syrie, aux côtés de l'Iran et des groupes radicaux palestiniens, aux sponsors de la terreur¹⁶⁶.

Pourtant, la Syrie reste un pivot de la stabilité régionale. Au-delà d'une situation de ni paix ni guerre, quelle relation les protagonistes construiront-ils ? Réussiront-ils à poser les fondations d'une coexistence durable ? Une paix véritable, qui scellerait la réconciliation des Etats mais aussi des populations, ne peut être obtenue que si elle est fondée sur des bases solides, au-delà des diktats et des intérêts de court terme. L'asymétrie entre la Syrie et Israël avait été compensée par les stratégies de pouvoir d'Hafez Al-Assad, et un processus de négociation bilatérale s'est tenu pendant près de dix ans, dans le respect de « l'autre » et de ses demandes. Aujourd'hui, la négociation se présente sous un jour nouveau, avec une Syrie affaiblie, dont les revendications devront s'ajuster à ces aléas stratégiques. Mais l'Histoire nous enseigne qu'une paix extorquée ne vaut jamais une paix accordée...

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 5 ; *L'Orient Le Jour*, 1^{er} novembre 2005.

Bibliographie

Sources officielles

République Arabe Syrienne, (RAS), *Lettre de garanties à la Syrie, 14 octobre 1991*, ministère des Affaires étrangères (MAE), Damas.

RAS, *Lettre du président Bush au président Hafez Al-Assad, 26 octobre 1991*, MAE, Damas.

RAS, *Transcription écrite de la réunion du 4 août 1993 entre M. Warren Christopher et feu le président Al-Assad, en présence de M. Dennis Ross*, MAE, Damas.

RAS, *Réunion du 19 juillet 1994 entre M. Warren Christopher et feu le président Hafez Al-Assad*, MAE, Damas.

RAS, *Réunion du 6 décembre 1994 entre feu le président Hafez Al-Assad et M. Warren Christopher*, MAE, Damas.

RAS, *Réunion du 13 mars 1995 entre feu le président Hafez Al-Assad et M. Warren Christopher (durant laquelle le Ministre des Affaires étrangères, Farouk Al-Chareh, lit des extraits de la lettre du 20 janvier 1995 à l'intention de Bill Clinton)*, MAE, Damas.

RAS, *Retranscription écrite de la réunion du 14 mars 1995 entre feu le président Hafez Al-Assad et M. Warren Christopher*, MAE, Damas.

RAS, *Réunion du 6 février 1996 entre feu le président Hafez Al-Assad et M. Warren Christopher (durant laquelle W. Christopher lit une lettre écrite par le Premier ministre Shimon Peres, traduite en arabe par l'interprète de la délégation américaine M. Gamal Helal sur demande de M. Christopher)*, MAE, Damas.

RAS, *Résumé de la position arabe syrienne sous la direction du président le Dr. Bachar Al-Assad, mai 2005*.

Nations unies, Conseil de sécurité, *Rapport du secrétaire général Boutros Boutros-Ghali, document S/1996/337, 7 mai 1996*.

Nations unies, Conseil de sécurité, 542^e séance, 25 avril 1951 : 9.

Nations unies, Conseil de sécurité, *Lettres adressées*

par le général Riley, chef d'état-major de l'organisme

chargé de la surveillance de la trêve (OCST), S/2049, 21 mars 1951 : 20.

Nations unies (1949), *Recueil des Traités*, Vol. 42, n° 655-657, (Conventions d'armistice général entre : Israël et le Liban, le 23 mars 1949 & Israël et la Syrie, le 20 juillet 1949).

Nations unies (1949), *Procès Verbaux du Conseil de Sécurité*, 4^e année, suppléments spéciaux 1-3.

Autres sources

Abu Sitta S. (2000), « The Line of 1967 and 1949 », *Middle East Insight*, Vol. 15, n° 1, janvier-février.

Al-Haj Saleh Y. (2005), « Don't rush the Revolution », *The New York Times*, 4 juin.

Al-Moallem W. (1997), « Quatre années de négociation entre la Syrie et Israël », *Revue d'études palestiniennes*, Vol. 10, n° 62, hiver.

Albright M. (2003), *Madam Secretary, A Memoir*, New York, Hyperion.

Amery H. (1998), « The role of water resources in the evolution of the Israeli-Lebanese border », *GeoJournal*, Vol. 44, n° 1, janvier.

Clinton B. (2004), *Ma vie*, Paris, Odile Jacob.

Ben-Aharon Y. (2000), « Negotiating with Syria : A first-hand account », *Middle East Review of International Affairs*, Vol. 4, n° 2, juin.

Blanford N. (2002), « Heightened Israeli-Lebanese tensions over Jordan's headwaters », *MERIP, Press Information Note 108*, 30 septembre.

Burrowes R. & DeMaio G. (1975), « Domestic/External linkages, Syria: 1961-1967 », *Comparative Politics*, Vol. 7, n° 4, janvier.

Cobban H. (1999), *The Israeli-Syrian Talks, 1991-1996 and Beyond*, United States Institute of Peace Press, Washington D.C.

Cobban H. (1997), *Syria and the Peace, A Good*

- Chance Missed*, Strategic Studies Institute, Special report.
- Daoudy M. (2005), *Le partage des eaux entre la Syrie, la Turquie et l'Irak, négociation, sécurité, asymétrie des pouvoirs*, Paris, CNRS Editions.
- Derrien P. (1977), *Mener et réussir une négociation*, Paris, Les Editions d'organisation.
- Dombrowsky I. (1998), « The Jordan river bassin : Prospects for cooperation within the Middle East peace process », in Scheumann & Schiffler, eds., *Water in the Middle East, Potential for Conflicts and Prospects for Cooperation*, Berlin, Springer.
- Eldar A. (2002), « During the French mandate, Shaba was lebanese », *Haaretz*, 26 juin.
- Ghalioun B. (2002-2003), « La fin de la révolution baathiste », *Confluences Méditerranée*, n° 44, hiver.
- Hinnebusch R. (2002), « The Foreign Policy of Syria », in Hinnebusch R. & Ehteshami A., *The Foreign Policies of Middle East States*, Londres, Lynne Rienner Publishers.
- Hinnebusch R. (1996), « Does Syria want peace ? Syrian policy in the Syrian-Israeli peace negotiations », *Journal of Palestine Studies*, Vol. 26, n° 1, automne.
- Hof F. C. (1999), « Line of battle, border of peace ? The line of June 4, 1967 », *Middle East Insight*, septembre-octobre.
- Hof F. C. (1997), « The water dimension of Golan heights negotiations », *Middle East Policy*, mai.
- Isaac J. (2000), «The essentials of sustainable water resources management in Israel and Palestine », *Arab Studies Quarterly*, printemps.
- Jones C. (2002), « The foreign policy of Israel », in Hinnebusch R. & Ehteshami A., *The Foreign Policies of Middle East States*, Londres, Lynne Rienner Publishers.
- Khalifeh, I.(1985), *Les frontières sud du Liban* (en arabe), Beyrouth, s.e.
- Leverett, F. (2005), *Inheriting Syria, Bashar's Trial By Fire*, Washington, The Brookings Institution.
- Mallat, C. (2000), « Les frontières syro-israéliennes en droit international : le déblocage à travers la ligne de 1949 ? », conférence-exposé à l'Université St-Joseph, 15 juillet.
- Marai T. & Halabi U. (1992), « Life Under Occupation in the Golan Heights », *Journal of Palestine Studies*, Vol. XXII, n° 1, automne.
- Lax D. & Sebenius J. (1986), *The Manager as Negotiator, Bargaining for Cooperation and Competitive Gain*, New-York, The Free Press.
- Le Monde Diplomatique*, « Proche-Orient, la Déchirure - les textes fondamentaux », site web non daté.
- Neff D. (1994), « Israel-Syria : Conflict at the Jordan river, 1949-1967 », *Journal of Palestine Studies*, Vol. 23, n° 4, été.
- Nir O. (2004), « US advice to Israelis : Don't start Syria talks », *Forward*, 23 janvier.
- Picard E. (2000), « Autorité et souveraineté de l'Etat à l'épreuve du Liban Sud », *Maghreb-Machrek*, n° 169, juillet-septembre.
- Pierret T. (2004), « Le couple syro-libanais dans la tourmente, "The Struggle for the Middle East" suite et fin ? », *Cahiers du RMES*, n° 2, décembre.
- Prusher I. R. (1996), « Israel's tough new peace plan forces Syria into hard choice », *The Christian Science Monitor*, 8 août.
- Putnam R. (1988), « Diplomacy and domestic politics : The logic of the two-level games », *International Organization*, Vol. 42, n° 1.
- Rabinovich I. (1998), *The Brink of Peace, The Israeli-Syrian Negotiations*, Princeton, Princeton University Press.
- Ross D. (2004), *The Missing Peace, The Inside Story of the Fight for Middle East Peace*, New York, Farrar, Straus & Giroux.
- Savir U. (1998), *The Process, 1,100 Days that Changed the Middle East*, New York, Vintage Books.
- Sagie U. (1999), « The Israeli-Syrian Dialogue : A one-way ticket to peace ? », Baker Institute Working Papers, James Baker III Institute for Public Policy, octobre.
- Schiff Z. (2000), « The IDF's border on the Golan heights », *Haaretz*, 14 janvier.
- Schiff Z. (1993), «The censored report revealed », *Haaretz*, 8 octobre.
- Seale P. (2000), « The Syria-Israel negotiations :

Who is telling the truth », *Journal of Palestine Studies*, Vol. 29, n° 2, hiver.

Seale, P. (1996), « Asad's regional strategy and the challenge from Netanyahu », *Journal of Palestine Studies*, Vol. 26, n° 1, automne.

Seale, P. (1992), « La Syrie et le processus de paix », *Politique Etrangère*, Vol. 4, hiver.

Seale P. (1988), *Asad: The Struggle for the Middle East*, Berkeley, University of California Press.

Shuval H. (2000), « Are the conflicts between Israel and her neighbors over the waters of the Jordan river basin an obstacle to peace ? Israel-Syria as a case-study », *Water, Air and Soil Pollution*, n° 123.

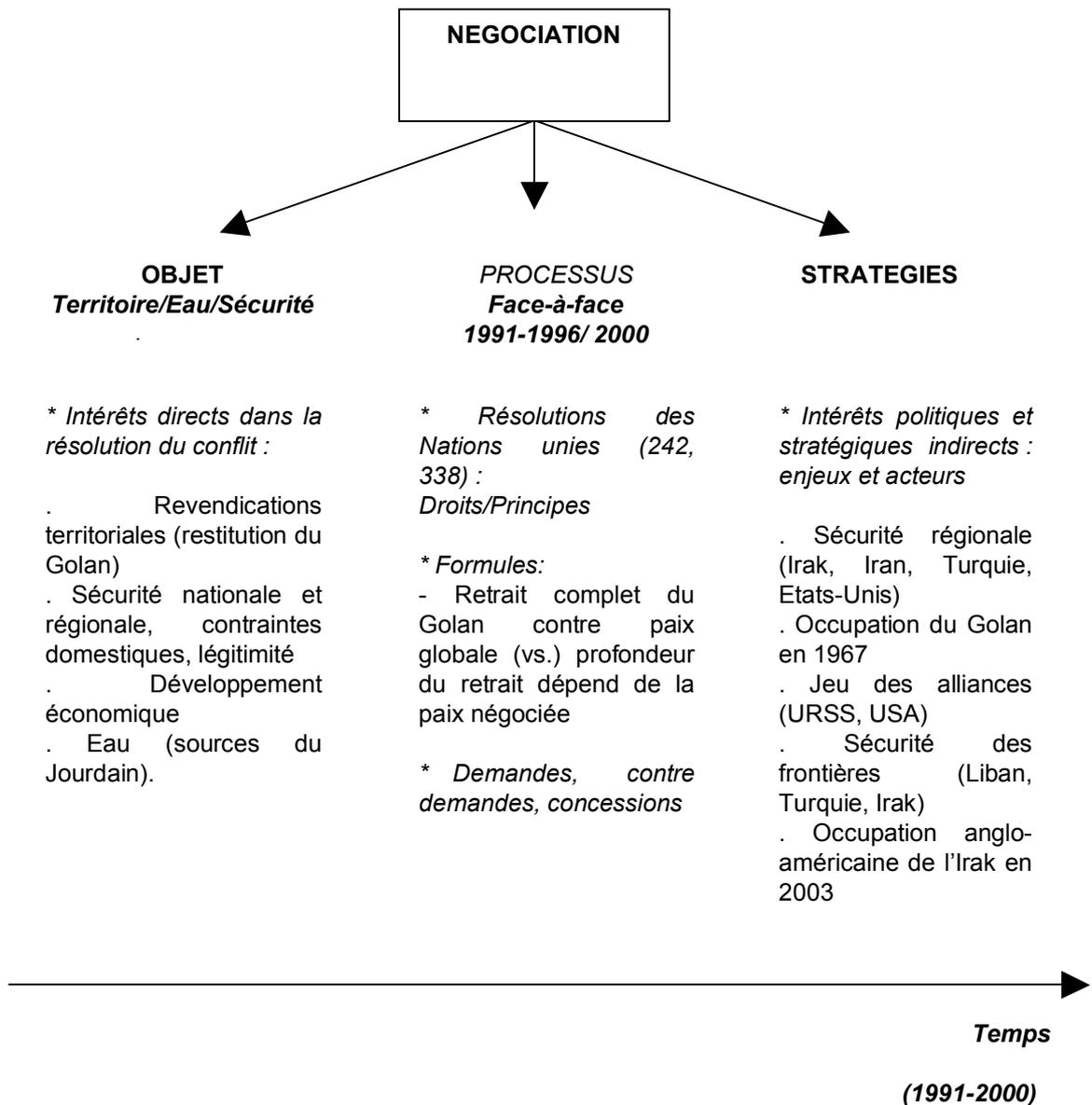
Spector B. & Wolf A. (2000), « Negotiating security : new goals, changed process », *International Negotiation*, Vol. 5.

Udalov V. (1995), « National interests and conflict reduction » in Zartman & Kremenjuk, *Cooperative Security : Reducing Third World Wars*, New-York, Syracuse University Press.

Zartman W.I. & Rubin J.Z. (eds.) (2000), *Power & Negotiation*, Ann Arbor, The University of Michigan.

Annexes

**La Syrie et les négociations de paix avec Israël :
enjeux sécuritaires, territoriaux et hydrauliques**



LA FRONTIÈRE ENTRE LA SYRIE ET ISRAËL LES LIGNES DE 1923, 1949 ET 1967

